



(Texte et photo en page A 2)

**ACCIDENT MORTEL** — Yvon Migneault, 32 ans, originaire de Montréal, mais résidant à Alma depuis plusieurs mois, a trouvé la mort dans cette automobile écrabouillée par un lourd fardeau dans la côte des Merisiers, à Hébertville

paroisse. L'endroit de l'impact a été décrit comme très dangereux par des membres de la Sûreté du Québec visant en cela le ministère du Transport de Metabetchouan.

(Photo Jean Le Photographe)

## Député condamné pour trafic de marijuana

WINNIPEG (PC) — Un juge de la Cour du banc de la reine a condamné à sept ans de pénitencier, mercredi, un député conservateur à l'Assemblée législative du Manitoba pour trafic de marijuana.

M. Bob Wilson, 46 ans, avait été trouvé coupable par un jury de 12 hommes, cinq jours plus tôt, après des délibérations qui avaient duré sept heures.

En prononçant la sentence, le juge Benjamin Hewak a reproché à M. Wilson "d'avoir trahi la confiance qu'on avait placée en lui". Il l'a condamné à la peine minimale en signalant qu'il n'avait pas de casier judiciaire, qu'il avait servi la

communauté et qu'il était un père de famille.

L'avocat de la défense, Me Jay Prober, a aussitôt fait savoir qu'il interjettera appel.

Quant à M. Wilson, qui siègeait à l'Assemblée législative depuis 1975, il a dit aux journalistes qu'il était victime d'une injustice et il a promis de leur offrir un verre à sa sortie de prison.

Complice

Le 26 mai dernier, Calvin Raymond Strugar, 26 ans, avait été condamné à huit ans de bagnes, après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation de

conspiration pour importation de marijuana.

Dans la cause de Wilson, la poursuite a mis en preuve des rubans magnétiques de quatre heures de conversations téléphoniques au cours de 54 appels.

L'avocat de la couronne, Me Bruce MacFarlane, a également fait témoigner un complice, William Wright, et il a produit les états financiers de l'inculpé.

En défense, Me Prober a prétendu que l'argent perçu par Wilson constituait une faveur pour Ian Jackson MacDonald, qui dirige une entreprise de bateaux à Fort Lauderdale, en Floride.

Un mode d'épargne supérieur  
Nos certificats de dépôt garantis  
**13 1/4%** Intérêt annuel. Période de 5 ans.  
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

# Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

8e année No 31

Jeudi 13 novembre 1980

28 pages

**ALARMES**  
SECURITE  
SAG LAC  
SEULE ET UNIQUE STATION CENTRALE D'ALARME APPROUVÉE PAR U.E.C. DANS LA RÉGION.  
ALMA 662 2063  
CHICOUTIMI 545 4006

LA COPIE **30¢** AU COMPTOIR

bonjour

La météo

Nuageux avec quelques flocons.

Page A 2

La Quotidienne

Dans l'ordre: 8-6-5.

Hockey

Nordiques 5 Winnipeg 1

la région

Clark dénonce



Insistant sur le fait que c'est d'abord son Parti progressiste-conservateur qui a dénoncé le projet Trudeau, de rapatriement unilatéral de la constitution avec formule d'amendement, Joe Clark s'est dit heureux d'accepter l'alliance que le Parti québécois semble lui proposer sur ce plan.

Dans une entrevue accordée au rédacteur en chef Bertrand Tremblay, au terme de sa visite à la Maison de la presse, lundi après-midi, le chef Joe Clark a insisté sur l'importance de faire échouer le coup de force du gouvernement canadien parce qu'il viole les principes fondamentaux du fédéralisme.

Sur un autre plan, le chef conservateur prétend que le budget libéral n'est qu'un tissu d'illusions que les Canadiens paieront chèrement tôt ou tard. Depuis son adoption, capitaux et technologie fuient le pays pour poursuivre leur activité aux États-Unis.

(Lire en page B 6)

sommaire

|                     |      |
|---------------------|------|
| — Annonces classées | B 12 |
| — Arts              | A 12 |
| — Bandes dessinées  | B 8  |
| — Bourse            | B 11 |
| — Bridge            | B 8  |
| — Décès             | B 13 |
| — Finances          | B 10 |
| — Horoscope         | B 8  |
| — Mots croisés      | B 8  |
| — Mot mystère       | B 8  |
| — Patron            | B 13 |
| — Sports            | B 1  |
| — Télévision        | A 12 |

Pour nous rejoindre

Publicité - 545-4474  
Rédaction - 545-4480  
Abonnement - 545-4664  
Annonces classées - 545-4895

Abitibi-Price

## De nouveau l'impasse

par Andrée Brassard

CHICOUTIMI — Nouvelle impasse dans les négociations visant au renouvellement du contrat de travail des 2.000 employés des trois usines d'Abitibi-Price de la région en grève depuis six mois à Kérogami et depuis le 1er juillet à Jonquière et Alma. La rupture des négociations survenue hier, quelques heures seulement après la reprise des discussions, pourrait par ailleurs forcer le ministère du Travail à poser certains gestes.

"Nous évaluerons au cours des prochaines heures ce qu'il y a lieu de faire", a signalé le porte-parole du ministre Pierre Marois. On a toutefois refusé de préciser si le ministre s'apprêtait à déclencher le processus de médiation ou s'il entrevoyait d'autres possibilités.

Chose certaine, cette nouvelle rupture des négociations semble être le point final à

toute possibilité de rapprochement. Les communiqués de presse émis hier par les parties, patronale et syndicale, expriment assez laconiquement la profondeur du différend qui les oppose.

Le front commun CSN affirme pour sa part que la compagnie a refusé systématiquement de s'engager dans une nouvelle phase de pourparlers, à moins que la partie syndicale promette de ne proposer que des modifications mineures à la dernière offre de la compagnie. Cette dernière s'est également objectée à la méthode de travail proposée par le conciliateur, affirme le front commun qui ajoute que l'entrepris a aussi refusé de discuter de la contre-proposition syndicale, même si le syndicat s'apprêtait à faire certains réaménagements.

La compagnie affirme pour sa part que "l'offre formelle et complète du 30 octobre" allait à

la limite ultime de ses concessions et qu'il lui est impossible de poursuivre les négociations sur la base des demandes syndicales, "demandes qui vont bien au-delà des règlements intervenus jusqu'à date en 1980".

Enquêteur?

Cette rupture des négociations soulève à nouveau le litigieux problème de contestation qui a ressurgi à Alma et Kérogami la semaine dernière. Deux plaintes, dans lesquelles on conteste la légalité du front commun et où l'on réclame la tenue d'un vote supervisé par le ministère, ont effectivement été acheminées au ministère du Travail.

Le ministre signale d'abord qu'il ne peut forcer la tenue d'un vote ni le superviser si la compagnie et le syndicat ne sont pas d'accord.

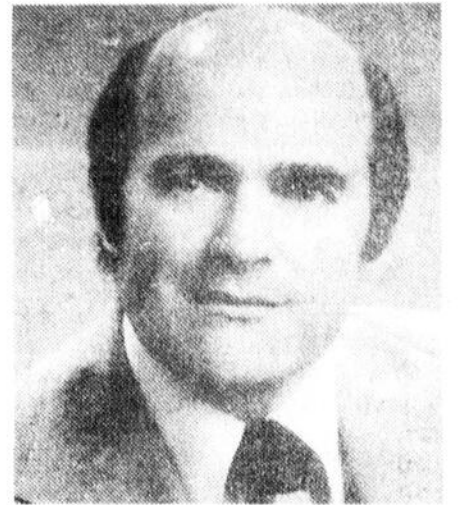
Il ajoute que les plaignants peuvent porter leur cause devant les tribunaux, s'ils esti-

ment que leurs droits sont lésés. Quant à la violation du Code du travail, invoquée par les dissidents d'Alma, aucune preuve n'a encore été fournie à ce sujet, mais pour la première fois, le ministre "n'exclut pas la possibilité de nommer un enquêteur".

ERRATUM

Une erreur s'est glissée, au service de la composition, dans la retranscription du texte publié dans la page A 3 de l'édition d'hier et se rapportant à la reprise des négociations dans le conflit Abitibi-Price.

Au lieu de "...la partie patronale ait annoncé son intention de présenter de nouvelles propositions", il aurait fallu lire: "la partie syndicale..."



Signature à justifier

Le député libéral de Chicoutimi, Marcel Dionne, a sommé hier Joe Clark de fournir des explications sur le fait qu'il ait signé la pétition que fait actuellement circuler le mouvement Solidarité-Québec.

Page A 11

le québec

Rejet de Ryan

L'unanimité de l'Assemblée nationale face au projet fédéral de rapatriement unilatéral de la constitution semble de plus en plus aléatoire à la suite des débats d'hier. Le chef du Parti libéral et député d'Argenteuil, M. Claude Ryan, a indiqué l'intention de sa formation politique de rejeter un amendement présenté par le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin.

Page A 9

Les "trous"

Le ministre des Finances, Jacques Parizeau, a révélé, hier, à l'Assemblée nationale, que des son arrivée au cabinet en 1976 il a constaté l'existence de "trous" dans les budgets établis par son prédécesseur dans certains ministères.

Page A 10

le canada

Adaptation d'Imperial Oil

Le président du conseil de la société Imperial Oil a déclaré hier en conférence de presse que la société Imperial Oil va s'accommoder des mesures de "canadianisation" que le gouvernement fédéral s'apprête à mettre de l'avant.

Page B 10

le monde

Rationnement en Iran

Les coupons de rationnement ont commencé à faire leur apparition dans la capitale iranienne. Il devient de plus en plus difficile de s'approvisionner en essence, lait, cigarettes, etc.

Page B 14

## Les "Indiens" ne relèvent plus de la reine d'Angleterre

LONDRES (PC) — Le conseiller juridique du Foreign Office a soutenu, mercredi, que les autochtones du Canada ont cessé d'être la responsabilité du gouvernement de la Grande-Bretagne "au plus tard après le statut de Westminster de 1931".

En fait, a expliqué Me J. R.

Freeland au comité parlementaire britannique sur les affaires étrangères, "toutes les obligations des traités sont devenues la responsabilité du gouvernement du Canada avec l'obtention de l'indépendance".

A une question du député Anthony Kershaw, président du

comité, Me Freeland a répondu que toute pétition des autochtones devait être adressée à la reine du Canada, et non à la reine de Grande-Bretagne.

Ce qui revient à dire que les indigènes doivent s'adresser au gouvernement du Canada, et non à celui de la Grande-Bretagne,

pour demander que leurs droits soient protégés.

Premier témoin

Me Freeland a été le premier et seul témoin, mercredi, à comparaître devant le comité parlementaire qui examine le rôle de la Grande-Bretagne dans l'amendement et le rapatriement de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Il a expliqué plusieurs points techniques sur les amendements précédents à la constitution canadienne et sur la valeur des précédents.

Me Freeland a témoigné dans une petite salle, où on pouvait remarquer des observateurs des gouvernements fédéral et provinciaux du Canada. Il y avait des représentants du Haut commissariat canadien à Londres, de même que les agents généraux en Grande-Bretagne du Québec, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Nouvelle-Ecosse.

Au début de la séance, M. Kershaw a tenu à préciser que le comité "ne s'immiscerait en aucune façon dans les affaires internes d'un pays frère souverain du Commonwealth".

Procédure

Le comité tente d'établir s'il existe déjà une procédure pour amender la constitution canadienne et ce qu'il faut faire s'il n'en existe pas.



L'hôpital

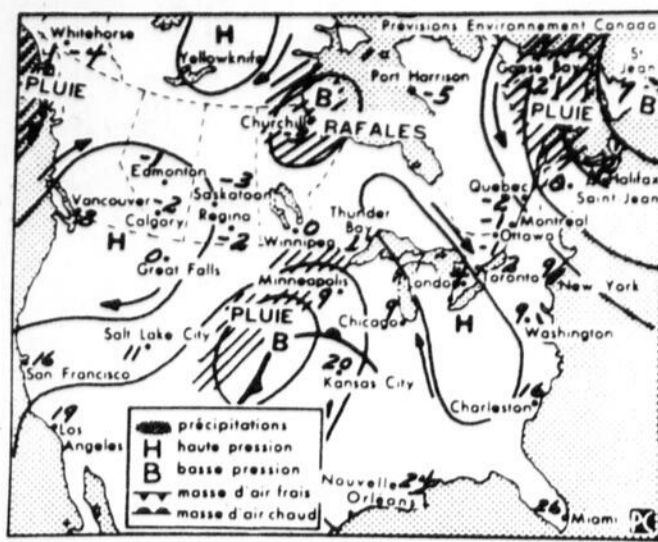
Pour inciter un spécialiste à s'installer dans la région, il faut pouvoir compter sur sa sensibilité individuelle du médecin, car bien des points jouent contre leur installation dans un centre plus petit. Tout d'abord, leur petit nombre leur laisse un large choix entre les établissements les mieux nantis et les moins favorisés.

L'organisation de leur vie personnelle et professionnelle tient compte à la fois des facilités techniques favorisant son travail et de la facilité de partager ses périodes de garde entre un plus grand nombre de personnes, favorisant pour eux, plus de temps pour leur vie privée.

Formés dans les centres universitaires, ils ont, au cours de leurs études, pris pied dans un milieu de vie qu'ils n'ont pas tous envie de quitter.

Texte et photos en page A 5

# météo



# prévisions

**MONTREAL (PC)** — Prévisions du temps au Québec pour la journée de jeudi et aperçu pour vendredi.

**Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin:** nuageux avec quelques chutes de neige, max. moins 3. **Vendredi:** nuageux avec quelques flocons.

**Pontiac, vallées de la Gatineau et du Lièvre, Outaouais:** ennuagement en matinée, max. 2. **Vendredi:** nuageux avec quelques flocons.

**Laurentides, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville, Estrie et Beauce:** ensoleillé puis ennuagement en mi-journée, max. 2. **Vendredi:** nuageux avec quelques flocons.

**Québec, Rivière-du-Loup, La Malbaie:** ensoleillé avec passages nuageux, ennuagement en soirée, max. zéro. **Vendredi:** nuageux avec quelques flocons.

**LAC-ST-JEAN, SAGUENAY, Mauricie, parc des Laurentides:** nuageux avec quelques chutes de neige, max. moins 2. **Vendredi:** nuageux avec quelques flocons.

# dans le monde

**TORONTO (PC)** — Températures en degrés centigrades relevées dans les principales villes de l'Amérique du Nord:

|                  | Min. | Max. |
|------------------|------|------|
| Whitehorse       | -9   | -1   |
| Vancouver        | 0    | 9    |
| Edmonton         | -3   | 1    |
| Yellowknife      | -18  | -10  |
| Regina           | 1    | 1    |
| Toronto          | -2   | 6    |
| Peterborough     | -4   | 1    |
| Ottawa           | -1   | 0    |
| Montréal         | -2   | 2    |
| Québec           | 0    | 1    |
| Fredericton      | 0    | 10   |
| Saint-Jean, N.B. | -1   | 9    |
| Moncton          | 5    | 7    |
| Halifax          | 0    | 7    |
| Charlottetown    | 5    | 6    |
| St. Jean T.-N.   | 2    | 6    |
| New York         | 3    | 8    |
| Washington, D.C. | 3    | 13   |

# marées

**SEPT-ÎLES** — La marée sera haute à 04h35 (2m.0cm) et basse à 10h35 (.7cm). Elle sera à nouveau haute à 16h55 (2m.7cm) et basse à 23h40 (.6cm).

**PORT-ALFRED** — La marée sera haute à 05h50 (4m.4cm) et basse à 11h50 (1m.2cm). Elle sera à nouveau haute à 18h00 (5m.1cm).

**CHICOUTIMI** — La marée sera basse à 01h10 (.9cm) et haute à 06h05 (3m.7cm). Elle sera à nouveau basse à 13h00 (1m.2cm) et haute à 18h20 (4m.6cm).

# Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN  
1051, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI — G7H 4B5 — TEL. 545-4474  
Fondé le 1<sup>er</sup> octobre 1973  
Édité et imprimé par:

Le Progrès du Saguenay Limitée  
Président du conseil d'administration et éditeur  
**Jean-Guy FAUCHER**

|                               |                          |
|-------------------------------|--------------------------|
| Président-directeur général:  | <b>Gaston VACHON</b>     |
| Directeur du marketing:       | <b>Paul BERGERON</b>     |
| Tresorier:                    | <b>Jacques LAROUCHE</b>  |
| Directeur des ventes:         | <b>Jean TREMBLAY</b>     |
| Directeur du tirage:          | <b>Jean-Louis LAVOIE</b> |
| Directeur de la distribution: | <b>Jean BELAND</b>       |
| Directeur de la rédaction:    | <b>Denis TREMBLAY</b>    |
| Directeur de l'information:   | <b>Bertrand GENEST</b>   |
| Redacteur en chef:            | <b>Bertrand TREMBLAY</b> |
| Chief des nouvelles:          | <b>Marcel RIVARD</b>     |
| Chief de pupitre:             | <b>Richard BANFORD</b>   |

Alma et les environs  
668-4506-07  
Abonnement et service à domicile  
(sans frais interurbains)  
545-4664

St-Felicien et les environs  
679-3832  
Annonces classées  
545-4895

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean est membre de l'Association des quotidiens du Canada et de La Presse Canadienne, seule agence autorisée à utiliser les textes du journal.



Dépôt légal  
Bibliothèque Nationale  
du Québec  
Courrier de la  
deuxième classe (no 3213)

# Voleur armé et masqué

**JONQUIERE (MR)** — La vague de vols à main armée se poursuit à Jonquière. L'épicerie d'accommodation Dubose, sur la rue du même nom dans le secteur Arvida, a cette fois été la victime d'un gunman.

La description de celui-ci répond à celle donnée par nombre de victimes de vols à main armée, au cours des dernières semaines. Seul, l'individu est masqué et armé d'un revolver qu'il dissimule plus ou moins. Dans la soirée de mardi, il a pris la fuite à pied après avoir empoché la somme de \$477.

D'autre part, la Sûreté municipale de Jonquière a mis sous arrêts deux individus de 19 et 22 ans, qui ont été pris sur le fait au moment où ils s'enfuyaient sur une motoneige volée, après avoir présument dévalisé quatre résidences d'été du secteur du lac Bleu.

Les deux Jonquiérois ont été formellement mis en accusation, hier, en Cour des sessions de Chicoutimi.

## A Alma

Dans le même ordre d'idées, la Sûreté municipale d'Alma rapporte l'arrestation d'un cambrioleur, qui se spécialisait dans l'effraction de résidences privées de cette localité; il a comparu en Cour des sessions d'Alma, au cours de la journée d'hier.

# Pavlof crache des cendres

**COLD BAY, Alaska (AFP)** — Le volcan Pavlof, à l'extrémité sud-ouest de l'Alaska, est entré en éruption depuis mardi, crachant des roches, de la lave et des cendres jusqu'à près de 4700 m d'altitude.

Mercredi, des pilotes ont tenté d'approcher le volcan mais ont dû y renoncer à cause de l'épaisseur des cendres qui empêche toute visibilité.

"Autour du volcan, on dirait que c'est la nuit", a déclaré un porte-parole de l'administration fédérale de l'aviation civile à Cold Bay, plus proche localité, située à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest du volcan.

Pavlof est un des volcans les plus actifs de la chaîne qui s'étend le long de la péninsule de l'Alaska, des environs d'Anchorage jusqu'aux îles Aleoutiennes. Ses dernières éruptions remontent à 1975 et 1976. Depuis 1700, 25 éruptions ont été enregistrées.

# Le QUOTIDIEN TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR \$1.65 par semaine

Dans les dépôts \$0.30 la copie

PAR LA POSTE Saguenay-Lac-St-Jean

3 mois \$30.00  
6 mois \$50.00  
1 an \$100.00

Autres régions au Canada  
6 mois \$60.00  
1 an \$115.00

Pays étrangers  
6 mois \$80.00  
1 an \$150.00

Autorise comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.



EMBARDEE — Etat du fardier après l'impact.

## Route 169

# L'embarquée d'un camion-remorque cause la mort d'un automobiliste

**HEBERTVILLE (MR)** — Une personne est morte, dans un accident survenu dans la côte des Merisiers, route 169, dans la paroisse d'Hébertville, endroit qualifié d'extrêmement dangereux par les policiers accourus sur les lieux de la tragédie.

"La côte a été réparée l'an dernier... Mais elle est maintenant encore pire!", de commenter l'un des nombreux agents de la paix chargés de dégager la victime, un Montréalais d'origine, coincée dans une automobile réduite à l'état de ferraille.

La victime est Yvon Migneault, 32 ans, originaire de Montréal mais résidant à Alma depuis plusieurs mois.

L'automobile qu'il conduisait est entrée en collision avec un camion-remorque venant en sens inverse, et dont le contrôle avait échappé à son conducteur, Alain Richard, 25 ans, de Pont-Rouge dans la banlieue de Québec. Le fardier transportait des pièces d'acier et appartenait à la firme Structural, de Québec. Une automobile qui précédait celle de la victime a dû quitter

la route pour éviter le camion-remorque, ont indiqué les policiers.

Au moment de l'accident, vers 8h30, il neigeait abondamment, la chaussée était sur fond de neige et était très glissante.

Pour sa part, un porte-parole du ministère des Transports (Voiurie) à Métabetchouan, M. Bourgault, affirme qu'en principe, le tronçon de route en question est plus sécuritaire depuis qu'on y a ajouté une troisième voie, il y a quelques mois.

Il ajoute que les équipes

d'entretien ont travaillé normalement dans ce secteur, hier, et réussissent en général à suffire à la demande, en dépit du fait que les entrepreneurs mis sous contrat par le ministère n'entrent en fonction que le 15 novembre.

Le décès de M. Migneault a été constaté sur les lieux de la tragédie, et son corps a été immédiatement transporté à la morgue Desbiens & Frères de Métabetchouan. L'enquête a été faite par le détachement d'Alma de la Sûreté du Québec.

## Affaire Vézina

# Une amende de \$1,500 à l'ex-maire

par Mario Roy

**ROBERVAL** — L'ex-maire de Dolbeau, J.-Armand Vézina, a connu, hier, le dénouement d'une affaire qu'il avait lui-même déclenchée il y a plus de huit ans, en 1972, en posant des gestes répréhensibles à l'égard du gouvernement fédéral.

M. Vézina a été condamné à une amende de \$1,500 par le juge Jean Simard, de la Cour des sessions de Roberval. Il a deux mois pour s'acquiescer de cette dette envers la Justice, et il sera en outre soumis à une ordonnance de probation pour une période d'un an.

Les hommes qui choisissent d'occuper des postes de responsabilité doivent s'attendre à faire l'objet d'une plus grande vigilance, a déclaré en substance le juge Simard en rendant sa sentence. Ils ne peuvent se permettre d'importer quoi, et doivent à la fois représenter adéquatement les gens qui les mandatent, et sup-

porter les conséquences de leurs actions, d'ajouter le magistrat.

L'ex-maire de Dolbeau a reconnu avoir abusivement disposé de sommes excédant les \$4,400, alors qu'il participait à l'administration d'un projet d'Initiatives locales, autorisé par le gouvernement fédéral. La Gendarmerie royale du Canada

avait mené l'enquête qui, en 1979, conduisait à des mises en accusation.

Rappelons que l'extrémité de Dolbeau, Marcel Boissonneault, doit subir son procès le 18 février, en rapport avec la même affaire. Dans les deux cas, le dossier du ministère public est piloté par Me Rosaire Larouche, de Roberval.

# Quatorze jours de prison pour avoir prix le volant en état d'ébriété

**CHICOUTIMI (MR)** — Pour avoir à deux reprises pris le volant en état d'ébriété, la prison a

été imposée à un... chauffeur de taxi, hier, en Cour des sessions de Chicoutimi.

Le Jonquiérois de 56 ans comparait devant le juge Edmond Savard, et il a admis sa cul-

pabilité à deux accusations du même type. L'une d'elles faisait état d'un taux d'alcoolémie de .31 (sic).

L'homme a écopé de 14 jours de prison, après avoir expliqué, au grand soulagement de la cour, qu'il ne "prenait jamais un coup lorsqu'il était sur le taxi..."

La veille, en Cour des sessions de Roberval, le

juge Jean Simard condamnait six mois de prison, un quadragénaire d'Albanel

confronté à de semblables accusations. Dans ce cas, le procureur de la Couronne, M. Rosaire Larouche, avait pris soin d'expliquer que l'homme en état de sa sixième infraction de ce type depuis le début de 1980!

## Réseau hospitalier

# Ressources à adapter aux besoins des gens

**QUEBEC (PC)** — Maintenant que le recours aux services et aux soins à domicile décongestionne les hôpitaux, le réseau hospitalier devra répondre aux exigences des malades chroniques et des personnes âgées.

C'est ce qu'a déclaré hier le ministre des Affaires sociales Denis LaZure qui, au congrès de l'Association des hôpitaux de la province de Québec, a discuté de la

nécessité d'adapter les ressources des hôpitaux aux besoins de la population.

Les hôpitaux devront consacrer les lits libérés aux malades chroniques et aux soins prolongés

puisque c'est là qu'est la demande. Pour les personnes âgées, les hôpitaux devront réussir en 80 ce que qu'ils ont réalisé pour les enfants au cours des années 50, a dit le ministre.



ENTRE NOUS

## Marie Robert

PAIN CHAUD DÉLICIEUX! QUEL RÉGAL INCOMPARABLE! Voici une recette précieuse pour un pain simple, sans complications ni difficultés PAIN À LA

**BIÈRE:** 3 tasses de farine auto-levante, 1 c. à soupe de sucre, 12 oz de bière, 1 blanc d'oeuf, 2 c. à soupe de graines de sésame. Préchauffer le four à 350°. Beurrer un moule à pain de 9 x 5. Mélanger la farine et le sucre et incorporer la bière; le mélange deviendra très épais. Placer le mélange dans le moule et mettre au four. Au bout de 30 minutes badigeonner au blanc d'oeuf et saupoudrer de graines de sésame. Durée totale de la cuisson 65 à 70 minutes.

Soudainement, l'automne est arrivé et a ramené dans son sillage ces journées lumineuses, claires, ensoleillées et ces nuits fraîches qui ramènent l'énergie épuisée par la chaleur. Ma famille aime les activités de plein air qui vivifient l'organisme. Même mes parents prennent part à nos passe-temps bien qu'ils soient harcelés parfois par des maux de dos qui émaillent la patience. C'est pourquoi j'ai toujours des Pilules Dodds dans l'armoire à pharmacie. Si votre famille se plaint de maux de dos et nuits sans sommeil, faites comme moi, pensez aux Pilules Dodds pour obtenir un soulagement rapide et efficace.



SOYONS GENEUX

7 DECEMBRE

la quignolée

DES MAISONS DE LA SOCIÉTÉ DE ST-VINCENT-DE-PAUL

## NOMINATION

ENTREPRISES M.D. Chicoutimi inc.

766 RUE ALMA - C.P. 998 - CHICOUTIMI, QUÉBEC  
TEL.: (418) 549-2800 - G7H 5G4

**M. Jean-Eudes Pedneault**  
Agent technique

M. Marcel Dumais de la compagnie Entreprises M.D. Chicoutimi Inc. est heureux d'annoncer la nomination de M. Jean-Eudes Pedneault au poste d'agent technique des installations et réparations d'équipement pétrolier.

Monsieur Pedneault est au service de la compagnie depuis 15 ans et il a déjà cumulé les postes de mécanicien, réparation et installation d'équipement pétrolier.

Peu d'enthousiasme au sein des centrales syndicales

## Formation d'un Conseil des relations de travail



Laval Fortin

par Andrée Brassard

ALMA — L'idée de la formation d'un Conseil régional des relations de travail au Saguenay-Lac-Saint-Jean ne suscite aucunement d'enthousiasme au sein des trois principales organisations syndicales de la région. La CSN, la FTQ et la

FSSA émettent, à des degrés divers, de nombreuses réserves et s'il faut se fier aux premières réactions, il serait surprenant qu'elles y collaborent, contrairement au vœu exprimé par l'homme d'affaires bien connu d'Alma, M. Laval Fortin. Interrogés hier sur cette

question, par suite de la parution d'un article publié dans le journal Les Affaires, les représentants des trois organisations syndicales, M. Jean-Claude Martel (CSN), Mme Marie-Andrée Desmeules (FTQ) et M. Lévis Desgagné (FSSA) ont tous trois indiqué que les organisations syndicales qu'ils dirigent au plan régional n'avaient aucunement été consultées sur la question.

En guise de première riposte, M. Martel déclarait qu'il n'était pas question que la CSN collabore. Le président du Conseil central (CSN) a par ailleurs fait remarquer que le système actuel des relations de travail au Québec ne prévoit aucunement l'intervention d'un tel organisme. "Actuellement, les négociations visant au renouvellement des contrats de travail se réalisent entre deux parties et nous n'avons pas besoin d'un deuxième ministère du Travail pour tenter de les rapprocher", M. Martel y voit une "approche hypocrite" de la part du patronat, qui rechercherait ainsi à nier les droits d'association et de négociation.

Du côté de la FTQ, on est moins tranchant, mais quand même très craintif. Précisant d'abord que le Conseil du travail (FTQ) de la région ne s'était pas encore penché sur la question, Mme Marie-Andrée Desmeules émettait diverses hypothèses, dépendamment des

objectifs que poursuivront le futur conseil. "Si l'on vise à améliorer le sort des travailleurs, je verrais mal que l'on refuse", a-t-elle précisé pour rencherir aussitôt que la FTQ ne sera certes pas intéressée à faire du marchandage sur le dos des travailleurs. "Si c'est là le but visé, il n'est pas question que l'on embarque et nous serons encore plus fermes sur nos positions, s'ils tentent de nous tasser."

Mme Desmeules a par ailleurs exprimé son inquiétude face au comportement des employeurs qui s'opposent de plus en plus à l'accès à la syndicalisation.

Enfin, le président de la FSSA, M. Lévis Desgagné a également émis de sérieuses réticences. "Je me vois mal travailler sur la même tribune que celle occupée par le monde des affaires alors que nos objectifs sont incompatibles", a-t-il

commenté.

L'idée d'un regroupement patronal n'inquiète nullement le président de la FSSA. On y voit au contraire un certain avantage, puisque les PME pourront ainsi se doter d'un personnel spécialisé, rendant la tâche des négociateurs syndicaux plus aisée. "Il n'est pas facile de négocier avec des avocats qui ne connaissent rien en relation de travail", concluait M. Desgagné.

## Initiative et objectif régional très louables

— Le CRD

ALMA (AB) — Le Conseil régional de développement (CRD) estime que le mouvement qui a pris naissance à Alma visant à la formation d'un Conseil régional des relations de travail représente un objectif très louable.

Dans un communiqué de presse émis hier, le directeur général du CRD signale que ce futur organisme, qui verra à s'attaquer aux problèmes des relations de travail, démontre une fois de plus l'esprit innovateur qui caractérise la région.

Le communiqué fait également état d'un récent discours prononcé par M. Aldère Sincennes, directeur du personnel à l'Hydro-Québec, dans lequel il a précisé les objectifs que devront poursuivre le Conseil régional des relations de travail, qu'on définit également comme étant un Conseil régional du patronat.

"... cette fédération des associations patronales est une nécessité économique, un organisme indispensable pour interpréter les intérêts de l'en-

treprise auprès des pouvoirs publics, le moyen essentiel de provoquer entre les agents de l'économie une collaboration propre à ranimer la vitalité de l'entreprise, l'unique moyen permettant l'évolution ordonnée du régime de libéralisme économique à un régime de planification, la seule solution d'ensemble acceptable aux conflits d'intérêts entre gros et petits, entre producteurs et distributeurs, entre l'entreprise étrangère et l'entreprise locale".

Editeurs et informateurs de calibre

## Foutaise de croire que la région est "isolée"

CHICOUTIMI (CF) — Autant la région Saguenay-Lac-Saint-Jean peut-elle compter sur des éditeurs qui ne craignent pas de relever de grands défis, autant profite-t-elle d'"informateurs de grand calibre, et des informateurs de ce calibre doivent être bien payés pour demeurer".

M. Jean-Paul de la Grave, journaliste, historien et professeur au département de communications du Collège de Jonquière, a parlé en termes très élogieux de la presse régionale hier, devant le Cercle de presse du Saguenay.

Il a estimé que notre

région n'est pas éloignée et se trouve bien informée. A l'ère des communications électroniques, "c'est de la foutaise" de croire que le Saguenay-Lac-Saint-Jean soit une région isolée, a-t-il commenté.

Il a souligné que la région compte sur la population la plus scolarisée au Québec et présente le plus grand nombre de lecteurs de publications diverses.

Pour améliorer la qualité de l'information véhiculée, M. de la Grave favorise l'établissement d'un centre de perfectionnement pour les journalistes déjà présents sur le marché du travail.

Il verrait aussi d'un



AU SUJET DE L'INFORMATION — Historien, journaliste et professeur au Département d'arts et technologies des media du Collège de Jonquière, M. Jean-Paul de la Grave était hier l'invité du Cercle de presse du Saguenay. (Photo Real Tremblay)

bon oeil la création d'un institut de recherche scientifique en information. Celui-ci devrait se préoccuper, en fonction de l'information et de l'entreprise de presse, de la recherche dans les domaines de l'histoire, de la sociologie, de l'économie et du droit.

Autant le centre de perfectionnement que l'institut de recherche devraient, d'après lui, s'établir à Chicoutimi et relever de l'université.

La formation des journalistes

L'avenir du cours de journalisme de niveau collégial n'inquiète pas plus M. de la Grave que celui de la presse écrite.

Il admet, notamment à la lumière de

disparitions récentes de journaux quotidiens, que l'avenir de la presse écrite québécoise suscite des interrogations. Il estime cependant que ces disparitions seront compensées par l'arrivée de nouvelles publications qui marqueront probablement le début de changements significatifs dans le traitement de l'information écrite.

Le communicateur ne s'inquiète guère non plus du resserrement important constaté sur le marché du travail de l'information, et des conséquences possibles sur le cours dispensé par le département d'art et technologie des médias. S'il admet la grande importance que prenne les jour-

nalistes spécialisés sur ce marché, il croit que les entreprises de presse requièrent toujours les services de communicateurs polyvalents, capables de remplir toutes les tâches de base du métier.

Le cours du Collège de Jonquière, a-t-il par ailleurs précisé, ne vise pas la formation complète des journalistes, mais se donne plutôt pour objectif de donner une base suffisante et un goût du travail d'information aux étudiants.

Ceux-ci devront poursuivre leur perfectionnement par la suite, et pourront peut-être en tirer meilleur profit après avoir acquis une expérience sur le marché du travail.

Evaluation des installations à La Baie

## La firme Evaluation Technique demande la collaboration de Sécal



Claude Richard

par Gilles Lalancette

VILLE DE LA BAIE — La firme Evaluation technique, de Jonquière, qui a été mandatée par les autorités municipales de Ville de La Baie, a demandé la collaboration de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan dans le travail d'évaluation de ses nouvelles installations à

Ville de La Baie.

C'est ce qu'a laissé entendre le nouveau maire Claude Richard, précisant qu'il s'agit d'un travail laborieux et important pour que la municipalité ne soit pas prise au dépourvu dans le futur.

La question a été abordée lors du souper mensuel de la Caisse d'échange économique de

Ville de La Baie, au cours duquel M. Richard était conférencier.

Les participants voulaient savoir si la contestation actuelle d'Alcan, en regard de l'évaluation de ses installations de Jonquière, pourrait éventuellement avoir des conséquences à Ville de La Baie.

Evidemment, le maire a expliqué que le problème de Jonquière ne peut être transposé à Ville de La Baie, il n'y a encore rien de fait.

Dans cette optique, la firme Evaluation technique demande la collaboration d'Alcan dans le travail d'évaluation des installations de Grande-Baie. L'objectif est d'éviter une mésentente dans le futur au sujet de l'évaluation des propriétés d'Alcan.

Zone portuaire

Les autorités municipales de Ville de La Baie n'ont pas l'intention, par ailleurs, de rester muettes dans le processus de relocalisation de la zone portuaire de Chicoutimi.

Dans l'esprit du nouveau maire, l'administration municipale veut participer activement à ce processus "pour ne pas se faire passer n'importe quoi".

D'ailleurs, la Corporation de promotion économique a déjà pris position dans ce dossier et entend bien être un interlocuteur valable dans ce processus.

A la lumière des positions envisagées par la corporation, il semble bien que la nouvelle administration municipale ait l'intention d'opérer dans le même sens.

**DISTRIBIL**  
distributrices automatiques  
VENTE & SERVICE  
548-6979

Constitution

## Six personnes sur dix s'opposent au "projet"

ALMA (BM) — Un sondage réalisé au début de novembre dans la circonscription de Lac-Saint-Jean révèle que 58 pour cent des personnes interrogées s'opposaient alors au rapatriement unilatéral de la constitution canadienne.

Ce sondage a été réalisé par un groupe d'étudiants du Cégep d'Alma pour le compte de l'hebdomadaire Le Lac-Saint-Jean qui en livre la deuxième partie dans son édition d'hier.

Seulement 14 pour cent des personnes interrogées acceptaient le projet du premier ministre Trudeau tandis que 22 pour cent étaient sans opinion et que 3 pour cent refusaient de répondre.

Par ailleurs, 58 pour cent des 351 personnes consultées considéraient le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, comme le meilleur défenseur de la province tandis que 21 pour cent accordaient ce titre au premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau; 17 pour cent étaient sans opinion sur cette question et 3 pour cent ont refusé de répondre.

Rappelons que la première partie de ce sondage révélait que 62 pour cent des personnes interrogées auraient voté pour le PQ s'il y avait eu élections les 1er et 2 novembre et 32,1 pour cent pour le Parti libéral de M. Claude Ryan.

**St-Gelais ELECTRONIQUE INC.**  
1526, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI 545-2828  
Le service est à la base de notre commerce

**SELECTA VISION 650 DE RCA**

6 heures d'enregistrement. Touches d'opérations électroniques. Programmation électronique de 14 jours, 8 mémoires. Gel de l'image. Ralenti à vitesses variables.

**CLAUDE**

**JEAN-MARIE**

**ATELIER DE RÉPARATION 6 ELECTRONICIENS A VOTRE SERVICE PARTOUT AU SAGUENAY**

**Caméra couleur #cc007 DEMONSTRATION GRATUITE.**

**Chez St-Gelais Electronique**  
TÉLÉ, CHAINES STÉRÉO, VIDÉO-CASSETTE

POSSIBILITE DE CREDIT CHARGEX VISA ENTREPRISE LOCALE

# commentaire

## La priorité au plan de développement régional

A leur récent congrès, les membres de l'Association des Commissaires industriels du Québec (ACIQ) ont proposé des moyens de réduire le fouillis constaté depuis longtemps dans le développe-



Charles-Julien Gauvin

ment économique, ce fouillis découlant d'une multiplicité d'intervenants et partant d'une grande diversité de programmes d'aide à la petite et moyenne entreprise (PME).

Nos commissaires industriels présents dans toutes les agglomérations importantes de notre région sentent depuis longtemps le besoin de coordonner leurs efforts, de mettre de l'ordre dans les programmes leur permettant d'accélérer le développement économique, de créer de nouvelles activités et de multiplier les emplois.

Le principal moyen de coordina-

tion que veulent réaliser les commissaires industriels, en plus de réduire la paperasserie et les nuisances bureaucratiques, est le comptoir ou "guichet unique". L'ACIQ a même recommandé au ministre d'Etat au Développement, M. Bernard Landry, deux projets précis de coordination, en région, de l'action des agents économiques, comme moyens intermédiaires pour parvenir au "guichet unique" préconisé dans le document "Bâtir le Québec".

L'un de ces projets soumis par l'Estrie, est "la Maison régionale de l'industrie (MRI). L'autre projet soumis par le Saguenay-Lac-Saint-Jean, "la Régie des services aux entreprises (RSE), donne priorité à la coordination de tous les intervenants pour élaborer un plan de développement économique régional.

L'ACIQ a recommandé que ces deux expériences pilotes faisant appel à un groupement régional, servent de point de départ en avril 1981, à la réalisation de la première phase d'un modèle de comptoir unique. A cette fin on recommande que les deux projets soient financés au

cours des trois prochaines années par le fonds de développement régional du Québec (OPDQ), à raison de \$150,000 chacun par année.

Le projet soumis par l'Association régionale des commissaires industriels (ARCI) du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Charlevoix, s'inspire du principe que le développement régional doit être sous la responsabilité de la collectivité pour que celui-ci réponde à ses besoins. Pour que la région puisse définir ses vues sur le développement économique elle doit établir un organisme régional responsable de la croissance économique, tout en respectant l'autonomie des secteurs géographiques.

Car, il n'existe actuellement aucune stratégie régionale de développement et selon les commissaires, "l'anarchie la plus totale existe au niveau d'un plan de développement régional". Tous les efforts du CRD et des chambres de commerce et autres organismes, en conséquence, ne résultent qu'en documents incomplets, incohérents et mal définis puisque ces organismes ne disposent aucune des capacités financières, professionnelles et humaines pour produire un plan d'action d'ensemble et le réaliser".

Comme il existe, au niveau des commissariats industriels locaux des plans de développement économique établissant les priorités du milieu, ces plans même additionnés restent déficients parce qu'ils ne tiennent pas compte de l'ensemble de la région. Cependant, ils constitueront la base du plan régional.

Dans le passé, ce sont les fonctionnaires de l'extérieur et leurs économistes qui venaient nous dire comment développer notre région et établir nos stratégies à notre place.

Maintenant que nous avons des commissaires industriels qui maintiennent entre eux une belle unanimité sur la façon d'établir le plan de développement économique régional, nous espérons que le projet pilote de la Régie des services à l'entreprise susceptible d'établir ce plan, pourra être réalisé.

## parole aux lecteurs

Ecole Notre-Dame-du-Lac de Desbiens

### Parents déterminés à défendre leurs droits

Poursuivant l'objectif fixé en 1979-80, des parents reviennent à la charge en ce qui concerne l'avenir de l'école Notre-Dame-du-Lac, remise en cause à la suite d'une fermeture éventuelle possible. La CSR ne peut accéder à cette demande ni en principe, ni en fait, sans prendre en considération l'existence de l'école Notre-Dame-du-Lac, au service de la CSR depuis plus de 15 ans et ne peut ignorer complètement que cette institution est dotée de services suffisamment complets pouvant, en tout temps, accommoder une clientèle d'au moins 600 élèves.

Un document préparé par les comités d'école sections élémentaire et secondaire du secteur sud-ouest était déposé à la CSR Lac-Saint-Jean au début de novembre 1979 à l'intérieur duquel on faisait connaître leur position face à l'avenir de l'école Notre-Dame-du-Lac.

#### Maintien de l'institution

Les parents font connaître leurs recommandations à savoir:

a) maintenir le statu

quo pour les secondaires 1, 2, 3, 4;

b) récupérer la clientèle du secondaire 5 académique de tout le secteur.

Nous réaffirmons la volonté des parents quant à cette institution qu'elle doit vivre et bien vivre dans son milieu tant et aussi longtemps que les parents le veulent ainsi.

Nous défendons le droit pour notre école de pouvoir fonctionner dans un climat de sécurité nécessaire à son rendement pédagogique. Nous demandons que notre école puisse évoluer vers une meilleure planification de sa structure scolaire au même titre que tout autre école ou campus de la régionale. Nous demandons que notre école ne serve pas de puits de réserve pour compléter les clientèles des deux géants du secteur centre. Là-dessus, nous affirmons qu'une école de 225 élèves ne peut être fermée sans l'assentiment des parents. L'école Notre-Dame-du-Lac compte 388 élèves en 1980.

Nous demandons à la CSR de ne pas se livrer à la mutilation de ses institutions scolaires. Des facteurs humains et so-

ciaux demeurent et demeureront toujours présents dans notre population pour condamner des actions politiques dont les buts ne sont pas toujours acceptables.

Nous ne sommes pas d'accord sur certains points d'étude présentés par notre commission scolaire, parce que trop de considérations ne rencontrent pas les intérêts de notre milieu.

Nous ne sommes pas d'accord parce qu'on nous place dans une position d'infériorité par rapport à l'ensemble de la clientèle du territoire de la CSR. Nous ne sommes pas d'accord parce qu'on laisse entendre qu'on ne tient plus ou moins compte du facteur social du milieu, du respect des choix des étudiants et qu'on met en doute la rentabilité pédagogique de notre école.

Il convient de signaler que nous avons toujours tenu dans le passé que l'école Notre-Dame-du-Lac adapte notre régime pédagogique à l'âge de nos étudiants. Il n'est pas tout à fait juste qu'à l'intérieur d'une école moyenne comme la nôtre qu'il ne soit pas possible d'avoir un régime pédagogique qui tienne

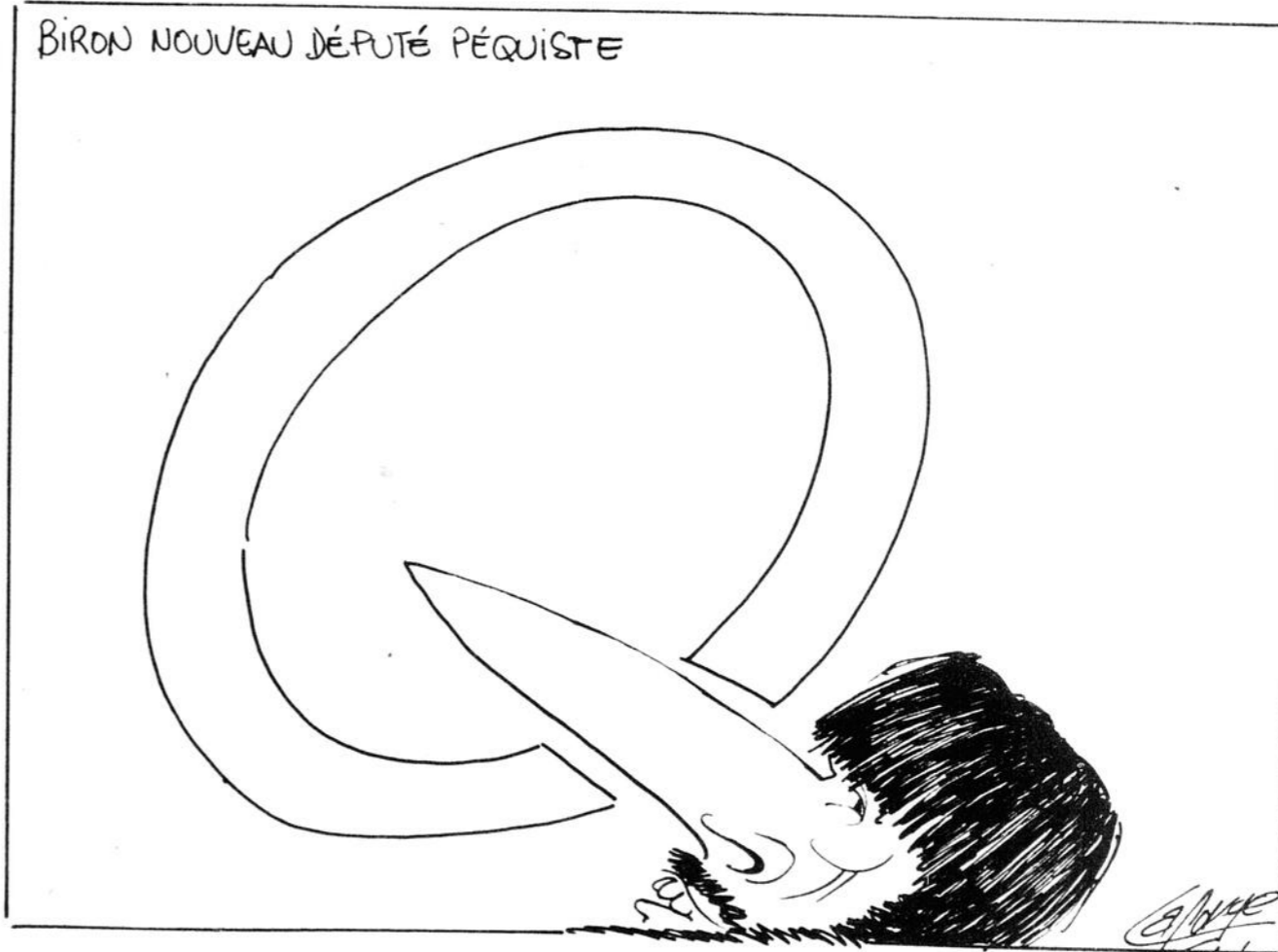
compte de l'approche éducative des étudiants des niveaux 1 à 5. L'efficacité de l'école moyenne sur ce plan est des plus valables et ce n'est certes pas la situation humaine et sociale des polyvalentes actuelles qui soit en mesure de procurer une rentabilité meilleure sur ce plan. La cohabitation des différents niveaux d'âge est une rentabilité sociale avec laquelle tout homme et toute femme a fait son apprentissage et ses expériences. Toute tentative à vouloir séparer cette réalité sociale est à notre avis prématurée et pas suffisamment concluante.

Enfin, pour marquer notre détermination avec laquelle nous entendons poursuivre ce dossier, nous parents, faisons connaître que nous avons des droits et que nous voulons les faire respecter en toute justice.

Un groupe de parents école Notre-Dame-du-Lac.

Marthe Dallaire,  
Lucie Régnier,  
Jeannette Desmeules,  
Marthe Bolduc,  
Colette Bedard.

Le 6 novembre 1980.



Conflit Abitibi-Price

### "Nous le vivons et en désirons un règlement juste"

A l'attention de M. Jacques Brassard, de nos édiles municipaux, de nos commerçants d'Alma, de MM. Jean Ouellet, Olivier Potvin et compagnie (dissidents).

A l'attention de tous ceux qui, comme M. Gilles Paradis du Progrès-Dimanche, croient que les femmes des syndiqués de Price craignent de s'impliquer par ignorance ou par peur des menaces...

Mieux que plusieurs, dans la population, nous connaissons les offres et les demandes ainsi que le déroulement des négociations Abitibi-Price/Syndicat des travailleurs du papier C.S.N.

Ce qui nous différencie encore des autres et nous rapproche des travailleurs en grève, c'est que nous croyons en la légitimité de la lutte de nos maris, travailleurs chez Price, et que la solidarité est la seule arme

efficace en pareil cas. C'est dire que nous vivons pleinement le conflit, en subissons les problèmes et en désirons un règlement juste.

A ce titre, nous ne supportons pas les jugements hâtifs et subjectifs qui ne visent qu'à prolonger le conflit et à diviser. (Y en a-t-il qui le désire vraiment?)

On accuse la C.S.N. comme si on désirait sa destruction. Pourtant, on sait fort bien que cette instance syndicale a été créée par les travailleurs et qu'elle leur appartient. Les difficultés intenses se règlent au bon endroit. Que diraient les membres du C.R.D., du Conseil du Patronat, de la Chambre de commerce, si les travailleurs essayaient de s'impliquer dans leurs affaires lors de problèmes particuliers? Leurs penseurs crieraient au viol et accuseraient. Ne perdez donc pas d'énergie à

essayer de casser un mouvement qui vous dérange certes, mais qui vous empêche de faire des abus de pouvoir.

En période de conflit, certains membres du groupe des commerçants pleurent les larmes de leur caisse enregistreuse et crachent leur mauvaise conscience sur le dos des travailleurs, leurs CLIENTS. Faites donc comme nous, attendez et le reste viendra par surcroît. Sachez qu'il vaut toujours mieux se taire que d'avancer des inepties, qu'il est préférable aussi que vous respectiez ceux qui vous font vivre et qui essaient d'aller en chercher un peu plus pour supporter l'augmentation de vos marchandises. N'oubliez pas que Chicoutimi est une ville très bien pourvue en commerces et elle est aussi très hospitalière.

Nous ne voudrions pas

oublier deux groupes de dissidents qui jouent un rôle important depuis le début du conflit: nos silencieux élus et la cinquantaine de presque trop bavards (les dissidents fantômes de Price).

a) Nous ne voudrions pas pousser M. Jacques Brassard à se prononcer, surtout s'il le fait dans le même sens que lors de la dernière grève (1977). Mais, s'il croit en cette partie de Québécois qui luttent contre une super puissance ontarienne pour ne pas se laisser envahir, il peut faire preuve de solidarité... A moins qu'une image politique puisse se ternir au contact des travailleurs. "On ménage la chèvre et le chou" peut-être! M. Brassard, en auriez-vous parlé du conflit s'il y avait eu l'élection provinciale en novembre?

Quant à nos édiles municipaux, ils font silence sur le conflit Abitibi-

Price depuis le début. Mais ça ne les empêche pas de trop bavarder en prenant le café, et malheureusement tout se sait.

C'est vrai que c'est rare que ceux-ci se prononcent sur un conflit syndical qu'en larmoyant sur la situation économique. En effet, on se sert de électeurs tous les quatre ans, et entre-temps, on se laisse diriger par ceux qui détiennent le pouvoir. Est parfois dupe celui qui pense que seuls les autres le sont...

b) Il est particulièrement regrettable qu'une partie des syndiqués, une cinquantaine sur huit cents, tentent de faire le jeu du patronat au beau milieu d'un conflit.

Jusqu'à la semaine passée, les bureaux du ministère du Travail n'avaient reçu aucune mo-

tion contre la C.S.N. Abitibi-Price, contrairement à des rumeurs pour le moins mal intentionnées. Messieurs, cela se nomme de l'intoxication.

D'autant plus que certains dissidents n'ont même pas l'élémentaire courage de signer leurs articles qu'ils veulent faire passer dans les journaux. Comptent-ils sur leur statut de contremaître de réserve pour améliorer leur sort? Ou sur les négociations de la C.S.N.? De toute évidence, ils n'auront jamais le front de rester au niveau des offres du mois de mai qu'ils voulaient signer, inférieures déjà à ce qui est actuellement proposé. La C.S.N. tant critiquée par certains membres, les travailleurs tant salis par quelques francs-tireurs, font preuve de beaucoup plus de tolérance que ces derniers qui reçoivent toujours leurs fonds de se-

cours et pour qui on va chercher les mêmes conditions de travail sans discrimination.

Une autre question s'inscrit à l'esprit: qui donc finance les tracts, les déplacements à Québec, les honoraires d'avocats, eux-mêmes en grève depuis quatre mois et demi? Le bas de laine est-il si bien garni? A moins que...

La solidarité n'existe pas seulement au sein d'associations ou de groupes de pression, mais elle devrait aussi exister à l'intérieur même d'une population touchée par un conflit.

Le pouvoir des élus, des médias d'information devrait servir et aider les principaux acteurs du conflit d'Abitibi-Price C.S.N. Les agissements de ladite multinationale seraient-ils différents si elle sentait de nous tous un désir véritable de donner justice

à nos maris-travailleurs qui vivent dans l'usine en subissant les conditions de travail et participent à ses profits exorbitants des dernières années. Ils sont membres à part entière de notre collectivité et méritent autant de respect que celui que certains accordent à la multinationale ontarienne qui les écrase.

Que ceux qui manquent d'information aient la décence de se taire...

Madeleine Leblanc,  
371, Belvédère,  
Alma.

Olivette Minier,  
805, Armand O.,  
Alma.

Carole Ouellet,  
392, Ste-Anne,  
Alma.

Micheline Tremblay,  
37 ave, Des Rapides S.,  
Alma.

## Le portrait de nos hôpitaux (5)



CHICOUTIMI — Le maintien des spécialités au Lac-Saint-Jean et au Saguenay n'est pas exempt de difficultés. Pour-



**christiane laforge**

tant, tant le conseil d'administration de centres hospitaliers que ceux des médecins et dentistes manifestent le désir im-

périeux de préserver les services acquis et de les développer.

Physiquement, Chicoutimi loge toutes les spécialités et les autres hôpitaux en ont chacun un certain nombre, notamment en cardiologie. Cependant, avoir les spécialités n'a d'effet que si la région peut compter sur la présence de spécialistes. Et c'est là que se situe le problème, situation d'ailleurs vécue par les autres régions éloignées.

Pour inciter un spécialiste à s'installer dans la région, il faut

## Le maintien des spécialités

pouvoir compter sur sa sensibilisation individuelle du médecin, car bien des points jouent contre leur installation dans un centre plus petit. Tout d'abord, leur petit nombre leur laisse un large choix entre les établissements les mieux nantis et les moins favorisés.

L'organisation de leur vie personnelle et professionnelle tient compte à la fois des facilités techniques favorisant son travail et de la facilité de partager ses périodes de garde entre un plus grand nombre de personnes, favorisant pour eux, plus de temps pour leur vie privée.

Formés dans les centres universitaires, ils ont, au cours de leurs études, pris pied dans un milieu de vie qu'ils n'ont pas tous envie de quitter.

Concrètement, la situation vécue dans nos centres hospitaliers, surtout suite à plusieurs départs importants (cardiologue, radiothérapeute) nécessite, pour continuer les services, une collaboration entre spécialistes. Ainsi, pour combler le départ du cardiologue à l'Hôtel-Dieu d'Alma, plusieurs médecins dont quatre de Chicoutimi et celui de Roberval, vont tour à tour comme consultants. A Chicoutimi, pour suppléer à l'absence

d'un radiothérapeute, c'est un spécialiste de Québec qui reçoit les patients de la région.

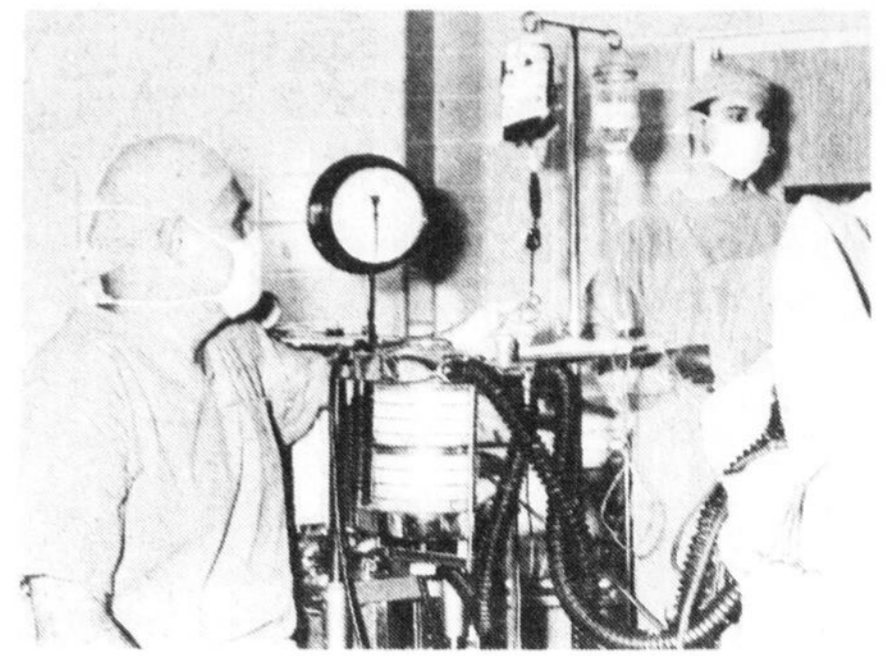
Au Lac-Saint-Jean, il n'y a aucun gynécologue. Ce sont ceux du Saguenay qui vont en consultation.

Quand un hôpital bénéficie de la permanence d'un spécialiste, tout n'est pas parfait pour autant. La plupart de tous les services auraient besoin de doubler leurs effectifs. L'impossibilité de le faire entraîne des fermetures temporaires soit pendant les vacances, soit les fins de semaine.

Il n'est, actuellement, pas un centre de soins spécialisés qui ne souhaite pas la venue d'un ou plusieurs médecins spécialisés.

A Jonquière, il faudrait deux médecins immédiatement en médecine interne, et deux autres d'ici peu, un orthopédiste, deux pédiatres, deux pathologistes, un neurologue. A Chicoutimi, 12 nouveaux spécialistes seraient nécessaires, dont un neurologue et deux radiothérapeutes. Alma et Roberval ont besoin de cardiologues et de gynécologues.

Doit-on miser sur une politique gouvernementale incitant les jeunes médecins à donner leurs premières années dans les régions dépourvues? Faut-il



inciter les universités à établir des liens avec notre région pour y faire étudier leurs jeunes internes? Faut-il se résigner et diriger nos malades vers Québec et Montréal? Faut-il faire pressions auprès du MAS pour trouver le moyen de développer et assurer l'accès aux services pour les populations des régions éloignées?

"Une chose est sûre, affirme M. Jean-Pierre Tremblay, président du Conseil des médecins

et dentistes à Chicoutimi, il n'est pas question de perdre nos spécialités. Intéresser de nouveaux médecins est notre priorité. Un comité spécial a d'ailleurs été créé pour ce faire. S'il faut aller les chercher à l'étranger, on le fera."

**Demain: Portrait sommaire des hôpitaux**

### Baie des Ha! Ha!

## Développement à prévoir

VILLE DE LA BAIE — La Corporation de promotion économique de la Baie des Ha! Ha! pourrait se doter d'un volet destiné à la promotion commerciale si la municipalité décide d'accroître la subvention qu'elle verse annuellement à l'organisme.

Des développements sont à prévoir à ce chapitre puisque les fonctionnaires de la municipalité mettent la dernière main aux prévisions budgétaires pour la prochaine année.

D'ailleurs, le commissaire industriel Gérard Viau a soumis au géant de la municipalité un rapport faisant état des besoins de la corporation afin de développer un volet destiné à la pro-

motion commerciale à l'intérieur de l'organisme.

A ce sujet, c'est un \$100,000 additionnel que la corporation aurait besoin pour mettre en oeuvre un tel service.

Selon Gérard Viau, la tâche de ce nouveau service, s'il devient opérationnel serait d'aider les commerçants déjà établis.

Evidemment, il y aura toujours lieu de travailler pour attirer de nouveaux commerces à Ville de La Baie mais ce ne serait pas la vocation première du service.

Qui plus est, un groupe de commerçants de la municipalité a remis une pétition aux autorités municipales afin de les sensibiliser aux problèmes du commerce.

## MICHELIN je te confie ma voiture

**c'est le vrai ...pneu d'hiver!**

Confortable et silencieux sur l'asphalte, stable sur chaussée glissante, efficace dans la neige épaisse, le radial d'hiver Michelin, c'est le vrai pneu d'hiver complet!



**MICHELIN**

**AGENCE DE PNEUS DU NORD LTEE**

1475, boul. Sacré-Coeur  
St-Félicien  
679-1327

# Tapis Métropolitain

# Vente de Tapis

# 3 pour 1

**DERNIERE SEMAINE LA VENTE SE TERMINE SAMEDI, 5H00 PROFITEZ-EN**

**L'ÉVÈNEMENT DU TAPIS LE PLUS POPULAIRE AU CANADA!**

La vente de tapis dont des milliers de Canadiens ont profité en achetant et en économisant. Pendant notre vente de tapis 3 pour 1, non seulement vous économisez sur les prix déjà bas de Tapis Métropolitain, mais nous vous offrons également le sous-tapis et l'installation sans aucun frais supplémentaires. Pas étonnant que c'est l'évènement du tapis le plus important au Canada! Venez nous voir pour voir!

**VOICI SEULEMENT QUELQUES EXEMPLES D'ÉPARGNES AVANTAGEUX DE NOTRE VENTE DE TAPIS 3 POUR 1**

**SAXONY**  
Valeur \$19.49 v.c.  
**PRIX MÉTROPOLITAIN**  
3-1: \$12.99 v.c.  
sur 30 v.c.,  
**VOUS ÉPARGNEZ \$195<sup>00</sup>**

**BOUCLÉ/COUPÉ**  
Valeur \$20.49 v.c.  
**PRIX MÉTROPOLITAIN**  
3-1: \$14.99 v.c.  
sur 40 v.c.,  
**VOUS ÉPARGNEZ \$220<sup>00</sup>**

**PELUCHE**  
Valeur \$25.49 v.c.  
**PRIX MÉTROPOLITAIN**  
3-1: \$18.99 v.c.  
sur 50 v.c.,  
**VOUS ÉPARGNEZ \$325<sup>00</sup>**

**LES 3 POUR 1 SEUL BAS PRIX\***

Vous obtenez avec votre achat un certificat de garantie supportant notre

- GARANTIE DE MARCHANDISE DE PREMIÈRE QUALITÉ
- GARANTIE DE 100 JOURS DE PLUS BAS PRIX
- GARANTIE À VIE SUR L'INSTALLATION

Service d'achat à domicile gratuit  
**545-7600**

**TAPIS Métropolitain**  
30 ENTREPÔTS À TRAVERS LE CANADA  
Chicoutimi, 961, boul. Talbot (voisin de McDonald) 545-7600

*"Chez Tapis Métropolitain tout est garanti, j'y vais en passe un papier!"*

\* Min. 15 v.c. surfaces plancher seulement - marchandise select. linnée seulement.

**1 TAPIS**  
Vous obtenez le tapis de qualité de marque réputée

**2 SOUS-TAPIS**  
Vous obtenez le sous-tapis

**3 INSTALLATION**  
Nos poseurs professionnels installeront votre tapis pour vous.

# fourre-tout



marcel rivard

## Discrimination à proscrire (VIII)

"Si j'aurais su, j'aurais pas venu", dit l'un des personnages du réalisateur français François Truffaut. Quant à moi, en prenant la première fois le côté des gauchers il y a quelques jours, si j'aurais su, j'aurais pas écrit.

A chaque jour, des témoignages affluent pour m'encourager à poursuivre vaillamment le combat entrepris.

Ce qui m'a incité à consulter le dictionnaire au sujet du mot "gaucherie": action d'une personne gauche, maladroite, peu sagace (je vous laisse le temps de savoir ce que "sagacité" signifie) et manque d'aisance, de sagesse, de grâce.

J'ai lu aussi ce qu'on explique à propos du mot "gauche". C'est pas joli, je vous préviens! Par exemple, quand un soldat passe l'arme à gauche, ça signifie qu'il vient d'avoir son compte! Lorsque tu donnes à gauche, ça veut dire que tu te trompes ou, encore, que tu te conduis mal; et lorsque tu prends une chose à gauche, ça signifie que tu la comprends, tu l'interprètes dans un sens tout à fait différent du sens réel. Ah, elle est belle, la langue à Molière! S'il était encore de ce monde, c'est au bûcher que les gauchers le conduiraient, aussitôt après son procès sommaire devant la Commission (du peuple!) des droits de la personne.

Vous le voyez d'ici, le sexiste à Poquelin, cidevant auteur des "Précieuses ridicules", arriver dans le box des accusés pour se faire dire par le citoyen-greffier: "Citoyen Poquelin, levez la main gauche et dites: je le jure".

Citoyens gauchers, continuez le combat!



## Ils attendent beaucoup de monde

Raymond Dion, Jean Lamoureux et Raymond Desjardins, qui sont tous trois professeurs en techniques du milieu naturel au Cégep de Saint-Félicien, attendent beaucoup de monde, venant des milieux populaires, lors du colloque portant sur les stratégies de conservation de l'eau et prévu pour samedi au cégep du même endroit.

En abordant l'idée de la conservation d'un point de plus constructif, le colloque tentera de démontrer que chaque organisme, chaque citoyen a son mot à dire dans ce domaine, on abordera, dans quatre ateliers, les thèmes de l'hydrologie et l'agriculture et la faune aquatique et la foresterie et la villégiature.

Hercule Harvey, agronome de Saint-Félicien, Louis-Marie Lalancette, biologiste à l'Université du Québec à Chicoutimi et André-P. Plamondon, ingénieur en hydrologie forestière à l'Université Laval, sont trois des personnes-ressources qui participeront aux débats en atelier.

## Exposition de photos

Depuis hier et jusqu'au 20 novembre, dans le hall du Centre administratif de Jonquière, on peut voir une exposition organisée par le Centre national d'exposition de Jonquière en collaboration avec Communication-Québec.

Les visiteurs seront en mesure d'y apprécier les talents des photographes Michel Gauthier, Gilles Sénéchal, Marcel Cloutier et Daniel Dutil.

Cette exposition a été présentée récemment dans des édifices administratifs gouvernementaux de Québec et de Montréal, faisant ainsi découvrir les manières de voir et les façons de faire de ces quatre artistes régionaux de la caméra.



## Assermentation au conseil municipal

Le maire Charles-Edouard Simard, de Mistassini, qui l'on voit en compagnie du greffier Gilles Tremblay a été assermenté, lundi soir, avec les membres de son conseil.

Lors de la réunion spéciale qui a suivi, Roland Gaudreault a été nommé maire-suppléant pour les prochains quatre mois.

## Hommage à des Richelieu

Demain soir, à l'Hôtel Chicoutimi où se déroulera la dégustation annuelle de homards du club Richelieu de Chicoutimi, on rendra hommage à plusieurs membres de cet organisme.

A commencer par les anciens présidents du club chicoutimien...

Il y aura aussi une cérémonie toute spéciale au cours de laquelle on procédera à l'investiture du nouveau lieutenant-gouverneur régional en la personne de Rodrigue Bégin, qui n'a sûrement pas besoin de présentation à cause de son implication personnelle dans le milieu régional.



## Nouveau gérant

John A. Langevin a été assermenté comme gérant municipal de Mistassini, lundi soir, alors qu'il était entré en fonction le 3 novembre. Natif de Dolbeau, le nouveau gérant qui a terminé ses études à l'Université Loyola, de Montréal, a oeuvré durant cinq ans comme superviseur des Affaires communautaires indiennes, à Fort Chimo.

Durant la dernière année il était assistant-gérant général pour l'administration régionale Kativik. Il a 28 ans et est marié à Denise Murray de Dolbeau.

## Percussions au programme

Denis Martel, Marc Tremblay et Clermont Boulianne, trois élèves de la classe de percussion du professeur André Morin, seront en vedette ce soir, à compter de 20h30, lors du concert du Conservatoire de musique de Québec à Chicoutimi.

Au programme, des oeuvres de Mitchell Peters, Byong-Kon Kim, Pierre Petit, Jacques Delécluse, Bill Evans, Harry Brever, Eugène Bozza, William Duckworth, Paul Steg et Warren Benson. Au piano d'accompagnement, ce sera Jean Sutherland.

## La Semaine des bénévoles

C'est dès lundi que débute à Jonquière la Semaine du bénévolat, organisée par le service municipal des loisirs.

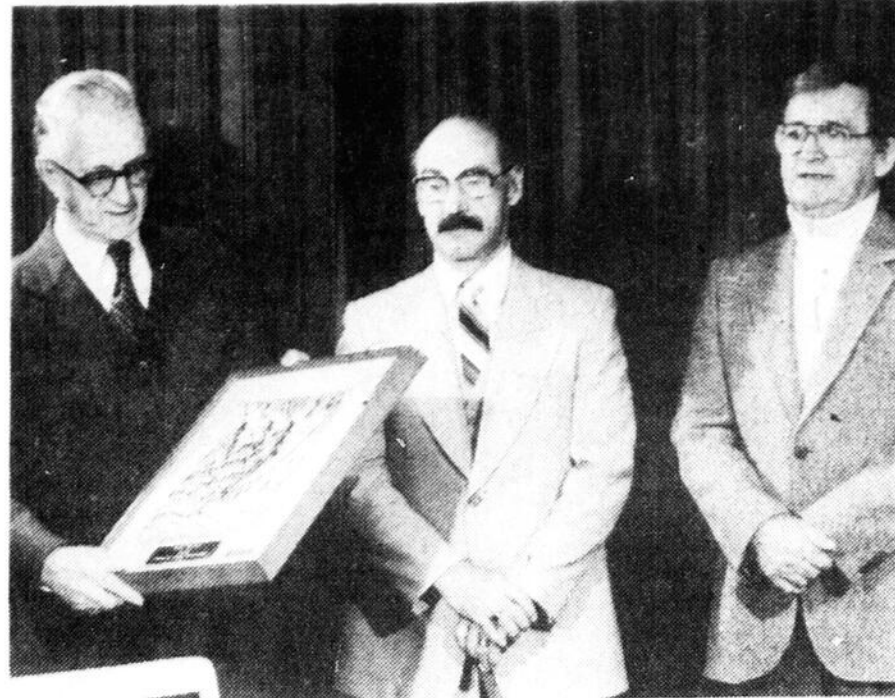
Comme l'an dernier, de nombreuses activités sont prévues pour regrouper les travailleurs bénévoles et leur permettre d'échanger leurs idées. Inutile de lancer aux bénévoles l'invitation cordiale du service des loisirs à toutes les activités au programme.

## Souper annuel des hôteliers

Et des restaurateurs! Car, au cas où vous l'ignorerez encore, les hôteliers et restaurateurs de Chicoutimi sont regroupés au sein d'une association.

Or, dimanche soir, cette association tiendra son souper annuel.

Trois personnes prendront notamment la parole lors de cet événement: Jean Labonté, président-directeur général de la Société de développement industriel, Réjean Brière, directeur général du service des programmes de développement du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, et Pierre-O. Courtemanche, directeur général du Centre d'études du tourisme du Québec.



## Mérite forestier à Alcan

La multinationale de l'aluminium ne se spécialise pas uniquement dans ce métal: elle sait aussi très bien faire au domaine de la foresterie.

Tellement qu'hier matin, la Société de conservation du Saguenay-Lac-Saint-Jean lui a remis son prix Mérite forestier 1980; la société de conservation voulait ainsi souligner le gros travail réalisé par Alcan depuis une vingtaine d'années pour faire revivre le secteur forestier de Saint-Henri-de-Taillon. Ce travail a pu redonner une forêt bien vivante que la faune peut de nouveau occuper.

A la remise du prix, qui s'est déroulée hier matin au Cercle de presse du Saguenay, ce sont Maurice Parent, surintendant des propriétés d'Alcan, Rémi Ouellet, le président de la Société régionale de conservation, et son gérant Emile Lindsay.

## Recensement des familles

Depuis lundi, un groupe de six personnes travaille durant vingt semaines à la réalisation du recensement des familles vivant dans le secteur Saint-Dominique, de Jonquière.

Ce projet a pu être mis sur pied à la suite d'une subvention de \$28,000 accordée par le gouvernement québécois dans le cadre d'un programme d'accès au travail.

Par ailleurs, un autre programme du même genre fournit depuis lundi du travail à quatre personnes, subventionné également par le gouvernement québécois pour un montant de \$20,415; ce programme a pour but de créer un réseau de logements intégrés pour les personnes handicapées physiques dans la circonscription de Jonquière. Par ce programme, on verra à établir une liste complète des logements disponibles et, par la voie d'un comité à mettre sur pied, on rendra le réseau fonctionnel.



## Nouveau relationniste

Il n'y a pas que les grandes multinationales qui possèdent des services de relations publiques; les organismes gouvernementaux et paragouvernementaux aussi.

C'est le cas pour l'Hôpital de Chicoutimi qui vient de s'assurer des services de Bernard Riverin, qui occupait ces derniers temps le poste de directeur des communications du Cégep de Chicoutimi.

## rendez-vous

**Assemblées des AFEAS** — Sainte-Anne, jeudi soir, le 20 novembre, à 19h30; Saint-Edouard, ce soir, à 20h00; Saint-Dominique de Jonquière, partie de cartes dimanche, à 20h00, au Patro de Jonquière, il y aura recrutement de nouveaux membres; Fatima de Jonquière, partie de cartes, dimanche soir, à 20h00, sous-sol de l'église.

### Alma

**Comité d'environnement** — Assemblée mercredi soir, à 19h30, salle du conseil de ville.

**Amnistie internationale** — Réunion jeudi, à 19h30, au 400, Harvey, Alma.

**Soirée-bénéfice du ROCCA** — Samedi, le 29 novembre, à 16h00, Collège d'Alma. Les billets pour le souper, l'encan chinois et la danse sont en vente dans les trois caisses populaires d'Alma, au Café Porto, au local du ROCCA, 530, Collard, Alma. Tél.: 668-7868.

**Familles monoparentales** — Tous les parents uniques ayant ou ayant eu charge familiale sont invités à une rencontre jeudi, le 20 novembre, à 20h30, salle du conseil de ville d'Alma. Inf.: 662-7934 ou 668-8636.

### Chicoutimi

**Rencontre eucharistique** — Ce soir, à 19h30, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement. Adoration, confessions et célébration eucharistique. Les paroissiens de Saint-Jean-Eudes, les membres de la Garde d'honneur et le public sont invités.

**Partie de cartes** — Au profit de l'Ordre séculier franciscain de Saint-Joachim, dimanche soir, à 20h00, sous-sol de l'église Saint-Joachim.

**Amateurs d'antiquités** — Assemblée dimanche soir, à 10h00, au chalet du parc Rosaire-Gauthier, Chicoutimi. Thème: L'horlogerie ancienne, apportez vos montres et horloges.

**Diaporama biblique** — Dimanche soir, à 19h00, Cégep de Chicoutimi, local C-122. Thème: "Le seul chemin" en couleurs et sonore. Entrée gratuite. Inf.: 545-7514.

**Eckankar** — Soirée d'information lundi soir, à 20h00, Centre Don-Bosco, 199, Bel-leau, Chicoutimi.

### Jonquière

**Bercethon annuel** — Organisée par l'Association des handicapés de Jonquière, samedi, de 13h30 à 20h30, sous-sol de l'église Saint-Georges. Ceux qui désirent participer d'une façon ou d'une autre à ce bercethon, communiquez avec Henriette Levasseur: 542-5133 ou 547-7221; Marie-Claire Simard: 547-1161 après 18h00.

**Familles monoparentales** — Assemblée ce soir, à 20h00, centre bénévole de Mieux-Etre, 366-A, Saint-Dominique. Thème: notre condition "marginale" comment la vivons-nous?

**Auxiliaires bénévoles** — Thème annuel des auxiliaires bénévoles du Centre hospitalier d'Arvida dimanche après-midi, à 14h00, salle des Chevaliers de Colomb d'Arvida, 460, Fay. Cocktail, prix de pré-

sence. Inf.: 548-4346 ou 548-4751.

**Numismates et philatélistes du Saguenay** — Réunion dimanche après-midi, Centre socioculturel, de 13h30 à 16h30. Rapports de l'année, élections, informations, enca et prix de tirage.

**Comité Mieux-Naitre** — Réunion d'informations, mardi soir, à 20h00, au CLSC, Chicoutimi, secteur Nord. Sujet: Travail et accouchement.

**Partie des cartes** — Dimanche soir, à 20h00, salle de l'école Sainte-Lucie. Gouter, nombreux prix de présence. N'oubliez pas d'apporter nos jeux de cartes. Partie de cartes organisée par l'Age d'Or Saint-Mathias, secteur Arvida.

**Seréna** — Soirée d'informations mercredi soir, à 20h00, Cégep de Jonquière, local 210.1. Matériel nécessaire sera disponible sur place. Inf.: 548-2188.

### La Baie

**Soirée de partage évangélique** — A tous les jeunes de La Baie qui désirent réfléchir sur leur vie de chrétien, nous vous invitons à vous joindre à nous par une soirée de partage évangélique. Si vous avez le goût de changer quelque chose à votre vie, communiquez avec Pauline, à 544-8203.

**Filles d'Isabelle** — Initiation à Saint-Marc de Bagotville dimanche après-midi, le 23 novembre, à 13h30, sous-sol de l'église Saint-Marc suivie d'une messe à 17h00 et d'un buffet au même endroit.

**Equipe de l'Amitié du Foyer de Bagotville** — Assemblée mercredi soir, à 20h00.

## aujourd'hui

Jeudi, 13 novembre 1980, 318ème jour de l'année.

**Principaux anniversaires historiques:**

1979 — Les étudiants iraniens aux Etats-Unis reçoivent l'ordre de se présenter devant les autorités des services d'immigration dans un délai de 30 jours.

1977 — La Somalie renvoie ses conseillers militaires soviétiques et interdit l'utilisation de ses bases navales par l'Union Soviétique.

1968 — Le ministre pakistanais des Affaires étrangères Ali Bhutto est arrêté, accusé d'avoir provoqué des manifestations d'hostilité au gouvernement.

1961 — Le gouvernement du Congo demande une aide aux Nations unies pour restaurer l'ordre dans la province du Katanga.

1950 — Le Tibet lance un appel aux Nations unies face à l'agression chinoise.

1945 — Sukarno devient président d'Indonésie.

1942 — Les forces britanniques reprennent Tobrouk.

1918 — Proclamation de la république d'Autriche — la Russie annule le traité de Brest-Litovsk.

Il est né un 13 novembre: — Robert Louis Stevenson, écrivain écossais (1850-1894).

CS Chicoutimi

## Excédent financier de \$313,260

par Jules Simard  
CHICOUTIMI (JS) — Le bilan financier de la Commission scolaire in-

tégrée de Chicoutimi, pour l'année se terminant le 30 juin 1980, présente un excédent des revenus de l'ordre de

\$313,260. Pour le président de la commission scolaire, M. Ulric Blackburn, il s'agit d'une performance satis-

faisante compte tenu de l'augmentation des coûts relatifs à l'opération physique et humaine des différentes écoles de la commission scolaire.

que qu'une partie du montant de la taxe imposée en 1980-81 est prévue pour éponger ce déficit.

Enfin, M. Blackburn souligne que le surplus enregistré en 1979-80 est attribuable en grande partie à une meilleure gestion des frais inhérents à l'opération des services de cafétéria.

### Paramètres

Pour la présente année financière, le président de la Commission scolaire estime que l'on peut enregistrer une performance identique, sauf si le ministère de l'Éducation se montre trop sévère dans sa révision des paramètres financiers. Blackburn mentionne que la Commission scolaire de Chicoutimi ne se laissera pas imposer une baisse de revenus au niveau de l'enveloppe globale en plein milieu d'une année financière.

**Bilan**  
Ainsi, pour l'année 1979-80 les revenus se sont chiffrés par \$34,910,896, tandis que les dépenses ont atteint \$34,597,636. Quant à la valeur imposable pour l'année elle fut de l'ordre de \$354,000,000 sur le territoire de la



Ulric Blackburn

Commission scolaire de Chicoutimi, et le taux de taxe était fixé à \$0,95 du \$100 d'évaluation.

Malgré ces performances, la Commission scolaire de Chicoutimi est aux prises avec un déficit accumulé de \$465,000. Le président Ulric Blackburn estime qu'au cours de la présente année la commission pourra atténuer ce fardeau financier, puis-

Toutes les personnes intéressées de près ou de loin aux questions de la qualité de l'eau, ont donc rendez-vous au Cégep de Saint-Félicien samedi à compter de 9h00.

### Réfection de la 381

## Appui du député réclamé

**FERLAND-BOILEAU (GL)** — Les autorités municipales de Ferland-Boileau présenteront dès lundi un mémoire au député Hubert Desbiens concernant la réfection de la route 381 qui traverse ce secteur.

Du même trait, les administrateurs de cette municipalité entreprendront des démarches auprès de divers organismes afin d'obtenir des appuis pour la réfection de cette route.

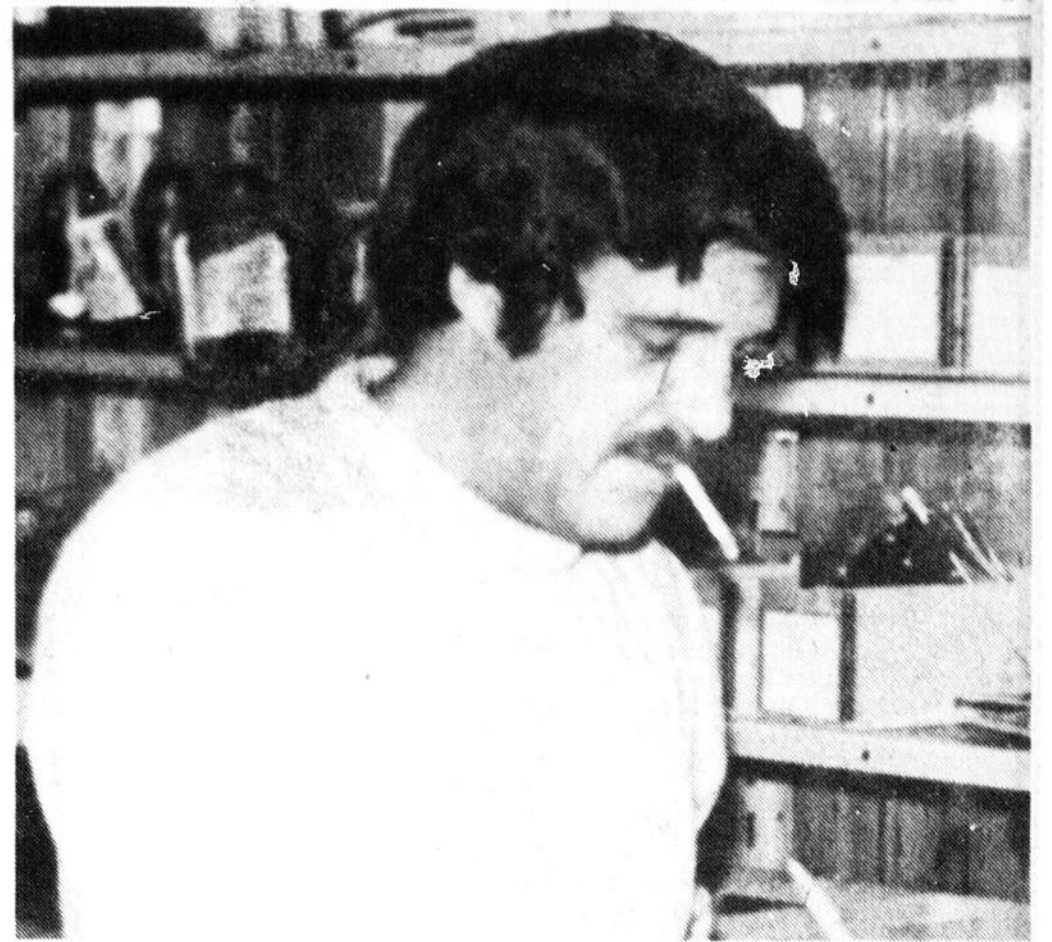
Pour leur part, le conseil municipal de Ville de La Baie de même que la Corporation de promotion économique de l'endroit seront appelés à se prononcer sur ce sujet.

Dans l'esprit du maire Fernando Lavoie, cette voie de circulation est dans un état pitoyable et il est temps que le ministère des Transports agisse.

Par ailleurs, M. Lavoie soutient que le travail

sera difficile puisqu'après information auprès du bureau du ministre Denis de Belleval,

il n'y a aucun crédit alloué à la réfection de cette route pour 1981-1982.



Fernando Lavoie

## Un rêve s'envole en fumée

**FERLAND-BOILEAU (GL)** — Les espoirs des membres du conseil municipal de Ferland-Boileau de pouvoir utiliser à des fins municipales une bâtisse qui, autrefois servait aux gardiens à l'entrée du petit parc des Laurentides, se sont vite estompés.

Par suite de nombreuses démarches auprès de fonctionnaires des ministères des Transports et des Travaux publics dans le but d'obtenir cette bâtisse, les citoyens de cette petite municipalité se sont aperçus que des employés du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche brûlaient la maison.

Le maire Fernando Lavoie n'était pas de bonne humeur à l'endroit des fonctionnaires. Il parlait d'incurie, de lourdeur administrative et d'ignorance des besoins d'une petite municipalité en train de s'organiser.

Au mois d'octobre 1979, le conseil de Ferland-Boileau demandait au responsable du bureau de district du ministère des Transports dans le comté de Charlevoix la permission de négocier pour l'acquisition de la bâtisse à des fins municipales.

Essentiellement, les dirigeants de Ferland-Boileau qui ont un besoin criant de locaux voulaient se porter acquereur du bâtiment et le déménager dans leur localité.

Quelques jours après, un fonctionnaire écrit à la municipalité précisant que le dossier était transféré au ministère des Travaux publics de qui relève le dossier.

Au mois de novembre, un fonctionnaire des Travaux publics écrit à la municipalité lui permettant d'utiliser temporairement les locaux, sans possibilité de négocier toutefois.

Dans l'attente d'une réponse, les citoyens s'aperçoivent que la bâtisse est en feu. Donc, le beau rêve d'utiliser la bâtisse à des fins municipales s'envole en fumée.

Pour le maire Fernando Lavoie c'est une honte. On devra donc réaménager le centre des loisirs pour créer de nouveaux espaces.

A Saint-Félicien

## Important colloque sur la conservation de l'eau

**SAINT-FÉLICIEN (JS)** — Dans un communiqué remis à la presse, les responsables du comité organisateur des colloques sur les stratégies de conservation de l'eau au Saguenay-Lac-Saint-Jean, soulignent que le colloque de samedi prochain à Saint-Félicien, s'annonce comme étant l'un des plus importants alors que l'on attend la présence de plusieurs représentants de l'Association des pâtes et papiers.

De plus, ce colloque se déroulera au Cégep de Saint-Félicien, où se donne plusieurs cours reliés aux sciences de la nature.

Parmi les autres représentants d'organisations qui ont annoncé leur présence on retrouve les dirigeants du comité pour la défense de l'Ashuapmouchouan, de même que plusieurs fonctionnaires spécialisés dans le domaine de l'environnement.

### Ateliers

Les participants à ce colloque du 15 novembre pourront s'inscrire à quatre ateliers dont les thèmes gravitent autour de différentes activités qui se tiennent en bordure des cours d'eau.

Ainsi, un premier atelier traitera de l'hydrologie et de l'agriculture, un autre de l'hydrologie et de la faune aquatique, et les deux derniers de l'hydrologie et de la foresterie et de l'hydrologie versus les activités de villégiature plus précisément de la présence des Zec.

## Moins de chômeurs à Chicoutimi et Jonquière

**CHICOUTIMI (AB)** — Pendant que le taux de chômage demeurait stable dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean en octobre dernier, la situation semble s'être légèrement améliorée dans la conurbation urbaine de Chicoutimi et Jonquière, où l'on compte maintenant 6,000 chômeurs, 1,000 de moins qu'en septembre.

C'est ce que révèle les données mensuelles que publie l'Agence fédérale Statistique Canada, données toutefois fortement contestées, notamment en raison de la forte marge d'erreur qui les accompagne (plus ou moins vingt pour cent dans la région).

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'agence affirme que 15,000 personnes se sont retrouvées sans emploi en octobre dernier, alors que le taux de chômage se maintenait à 12,4 pour cent. Une augmentation d'un peu plus d'un point comparativement à octobre 1979, alors que l'on dénombrait 14,000 chômeurs. Le mois dernier, Saguenay-Lac-Saint-Jean occupait le troisième rang dans les colonnes des statistiques de chômage parmi les neuf régions du Québec.

Pour les agglomérations urbaines de Chicoutimi et Jonquière, le taux de chômage se situait à 10,7 pour cent le mois dernier, une chute de 0,7 pour cent par rapport à septembre et une amélioration de 1,5 point comparativement à octobre 1979.

## Le "Mérite forestier 1980" décerné à Alcan

**CHICOUTIMI (CF)** — Alcan a mérité hier le "Mérite forestier 1980", attribué par l'Association forestière Saguenay-Lac-Saint-Jean à la meilleure ferme forestière de l'année.

La compagnie a eu droit à cet hommage pour le travail qu'elle a accompli depuis plusieurs années dans la forêt des rives du lac Saint-Jean.

"Il y a environ cinquante ans, lit-on dans le communiqué préparé sur le sujet, il y avait une forêt, sur les rives du lac Saint-Jean, qui était à demi coupée et à demi utilisée par tous et chacun, c'est-à-dire en pitoyable état. La compagnie Alcan l'a achetée et, pendant plusieurs années, s'est occupée de lui rendre son attrait d'antan."

Par ailleurs, M. Lavoie soutient que le travail



CONSEIL REGIONAL DE DEVELOPPEMENT  
SAGUENAY-LAC ST-JEAN-CHIBOUGAMAU  
363, Melançon Jonquière G7X 7N1

## AVIS IMPORTANT

Les administrateurs du Conseil régional de développement Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau sont convoqués à une assemblée extraordinaire, laquelle aura lieu le vendredi, 14 novembre, à 10h00 a.m., au siège social de l'organisme régional, à Jonquière.

Selon MM. Guy Archambault et Thomas-Eugène Simard, respectivement président et directeur général, les dirigeants du conseil prendront connaissance et procèderont à l'analyse d'une étude préparée par une firme de consultants, concernant la situation générale des pâtes et papier tant au niveau régional, provincial que national.

## solde fabuleux de montres ... SEIKO chez BIRKS 1/3 DE RABAIS

Oui, 1/3 de rabais  
sur toutes les montres Seiko  
dans tous les magasins Birks!

Il ne s'agit pas d'une simple petite sélection de montres. Non. Notre stock Seiko en entier est en solde, les modèles à quartz comme les modèles mécaniques, tant pour hommes que pour dames. Un choix extrêmement intéressant!

La réputation de Birks pour son honnêteté dans le commerce de l'horlogerie remonte à plus d'un siècle. Quant à notre service, il est

professionnel et à la grandeur du pays. De plus, chaque montre porte une garantie aussi sérieuse que notre nom.

Nous restons toujours intéressés au bon fonctionnement de votre montre, même plusieurs années après son achat. N'est-ce pas une bonne raison pour acheter votre montre chez Birks? Ou encore d'en offrir une à Noël, dans une boîte bleue de Birks?

POUR UNE PÉRIODE DE TEMPS LIMITÉ SEULEMENT

PLACE DU ROYAUME  
TEL.: 549-5595

**BIRKS**  
JOAILLIERS

Délinquance: taux à la hausse

# La loi 24 n'a rien à voir avec l'augmentation

par Christiane Laforge

CHICOUTIMI — La loi 24 n'est aucunement responsable de l'augmentation du taux de la délinquance. C'est ce qu'affirme M. Louis-Philippe Thibeault, directeur général du Centre des services sociaux, ajoutant qu'il revient à la presse de contrecarrer le préjugé sur "la pseudo-progression de la délinquance en relation avec la loi 24". M. Thibeault, qualifie d'ailleurs cette loi comme un défi, comme une approche compréhensive du jeune, et comme une philosophie "qui devance sur les mentalités".

Ce qu'il constate cependant, c'est le lien direct qui existe entre les réseaux de drogues et la progression de la délinquance.

Dans son dernier rapport annuel, le Centre de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-

Jean-Chibougamau, relève un total de 3,303 signalements retenus. 42 pour cent pour des délits criminels, 30 pour cent pour des infractions statutaires et 38 pour cent pour des enfants en besoin de protection. Au Saguenay, on compte 572 signalements retenus, 265 au Lac-Saint-Jean et 94 à Chibougamau.

Les jeunes contrevenants ont été repérés pour des délits allant des vols simples, des vols par effraction, des vols de fait, de méfaits et vandalisme, de possession ou trafic de stupéfiants à des délits de fuite ou capacités affaiblies.

31,8 pour cent des cas ont été judiciairisés, 12,6 pour cent ont bénéficié de mesures volontaires et 55,4 pour cent ont eu leur dossier fermé. Dans ces cas, il s'agit de jeunes dont c'est un délit mineur, délits circonstanciels pour lesquels l'intervention du directeur de la protec-

tion de la jeunesse, des policiers et des parents est suffisante.

Parlant des cas de délinquance, le CSS n'a pas totalement résolu le problème des délais d'attente avant une intervention. Selon le directeur général, la situation s'est déjà améliorée et devrait être totalement corrigée par une réorganisation technique des interventions face aux signalements.

53,8 pour cent des signalements d'enfants en besoin de protection ont été retenus. Sur ce nombre, 4,5 ont nécessité un recours judiciaire; 29,7 pour cent se sont réglés par une mesure volontaire.

Un des aspects importants de cette loi, et peut-être le moins bien compris, pense M. Thibeault, est qu'elle implique toute la société. La solution aux problèmes des jeunes doit venir non seulement des intervenants mais plus encore du milieu.



CENTRE DE SERVICES SOCIAUX — Jacques Dubuc, conseiller en information, Claude Imbeau, président du conseil d'administration, et Louis-Philippe Thibeault, directeur général, lors d'une conférence de presse, hier à Chicoutimi. (Photo Yves Villeneuve)

Le vécu des femmes

## A des lieux des "voeux pieux" des politiciens

CHICOUTIMI (CL) — "L'égalité des droits en principe et l'égalité des droits en pratique sont deux mondes différents" et le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme visera à supprimer cet écart. Me Doris Anderson, dans un mémoire qu'elle rendra public le 14 novembre prochain, fait le constat et déclare, à mi-chemin de la décennie de la femme, que les voeux pieux de nos politiciens sont loin de la réalité vécue par les femmes.

La présidente du conseil rappelle, dans ce document, quelques déclarations de nos politiciens sur la condition féminine et leur oppose les faits.

Ainsi à la déclaration datant de 1960 sur l'égalité des droits, elle oppose la pauvreté des familles monoparentales, dont 85 pour cent sont dirigées par des femmes et de ce nombre, 41 pour cent vivent sous le seuil de la pauvreté.

A la déclaration de Marc Lalonde en 1977



Doris Anderson

qui affirme que notre société continue d'accroître les inégalités, Mme Anderson ajoute que le nombre

de places en garderie diminue de 2,1 pour cent par année, que 53 pour cent des employés mis à pied dans

la fonction publique sont des femmes alors qu'elles ne représentent que 37 pour cent des fonctionnaires; qu'au Canada 500,000 femmes sont chaque année battues par leur mari; que pour chaque dollar que gagne un homme, une femme gagne 61 cents; que sur 122 recommandations du rapport Bird en 1970, seulement 43 ont été mises en oeuvre; que les arrérages du soutien à leur famille des hommes divorcés représente \$38 millions; que les pauvres de notre pays sont des femmes et ce fait est encore plus flagrant parmi la population du troisième âge.

Elle ajoute, parmi les inégalités ac-

tuelles, le code criminel dans les cas de viol, de violence faite aux femmes, les lois régissant le mariage et le divorce; les soins psychiatriques donnés aux femmes selon des critères masculins; la médecine qui se préoccupe surtout des problèmes de santé des hommes et accorde peu d'attention ou de soin aux femmes; et la discrimination touchant les autochtones, les immigrantes.

Depuis sa création en février 1973, le CCCSF a fait des re-

commandations touchant le chômage afin que les prestations soient basées sur les revenus individuels, et les prestations de maternité. Le conseil a pris position sur le salaire égal pour fonction équivalente, sur la discrimination reliée à la maternité, sur les chances d'avancement professionnel, sur la flexibilité des horaires de travail, sur le droit à la syndicalisation.

Le CCCSF s'est également prononcé sur la sécurité économique des femmes et

particulièrement sur la pension des personnes au foyer et la pension de vieillesse accordée aux personnes de 60 et 65 ans dans le besoin. Le conseil s'est dit en désaccord avec l'impôt conjoint.

La loi a également fait l'objet de recommandations, notamment pour les questions de viol, de violence, de divorce et de mariage. De plus, le conseil a recommandé de veiller à équilibrer la représentation féminine au pouvoir et souhaite la nomina-

tion de femmes à la Cour suprême.

Le conseil s'est interrogé sur les pratiques médicales et certains abus d'interventions chirurgicales. Il a recommandé l'accès à la planification des naissances, déplorant le fait que toutes les personnes n'ont pas accès à une information adéquate. Le CCCSF a recommandé que l'avortement soit retiré du code criminel et que le gouvernement reconnaisse les divers types de famille qui existent actuellement.



la guignolée  
DES COMMERCES  
DE LA SOCIÉTÉ  
DE ST-VINCENT-DE-PAUL

Avez-vous déjà essayé notre PIZZA?

MAINTENANT OUVERT

Pizza Patio®

294, rue Victoria, Ville de La Baie  
Tél.: 544-6336

50% Ce coupon vous donne droit à 50% DE REDUCTION sur nos pizzas, au 294, RUE VICTORIA, VILLE DE LA BAIE. 50%

Nom: .....

Adresse: .....

Tél.: .....

50% valide à toutes les Pizza Patio de la région 50%

DECOUPER ICI  
LIMITE 1 COUPON PAR PERSONNE

## LA RETRAITE DORÉE...

c'est aujourd'hui qu'elle se prépare!

Gérez vous-même votre Régime enregistré d'épargne-retraite.

Mettez-y de l'action!

Demandez la brochure REER AUTOGÉRÉ à votre courtier ou venez en chercher une à la Bourse de Montréal.

BOURSE DE MONTRÉAL

Haro sur le projet Trudeau

## Lévesque lance un appel à l'unanimité

QUEBEC (PC) — "Si on se respecte comme Québécois, nous ne pouvons accepter que les pouvoirs de l'Assemblée nationale soient réduits par un parlement étranger," a affirmé hier le premier ministre René Lévesque alors qu'il saisissait la Chambre d'une motion visant à enrayer le projet constitutionnel de Pierre Elliot Trudeau.

Dans un vibrant appel à l'unanimité sur cette question, le premier ministre du Québec a soutenu qu'il est vital que tous les partis appuient cette motion pour faire échec à l'assaut fédéral qu'il a décrit comme une manoeuvre "profondément humiliante".

Selon M. Lévesque, on s'applique à Ottawa à faire croire qu'il s'agit d'une simple opération de rapatriement de la constitution afin de camoufler son caractère dangereux.

Or, a-t-il fait valoir, ce projet est inacceptable à plusieurs égards.

Premièrement, son caractère unilatéral conduit à une vision unitaire du pays qui aurait sûrement empêché nos ancêtres de se joindre à ce régime politique en 1867. "Il y a là quelque chose de contre nature," a notamment mentionné M. Lévesque.

Deuxièmement, le projet Trudeau fait décréter par Londres une formule d'amendement qui permettrait à Ottawa de passer, à sa guise, par-dessus la tête des gouvernements provinciaux.

Troisièmement, le premier ministre canadien demande au parlement anglais de modifier le contrat entre le fédéral et les provinces. Par exemple, de souligner le premier ministre, l'Angleterre pourrait décider que le Québec n'a pas de juridiction sur l'éducation.

"Qu'on soit pour ou contre la loi 101, est plutôt secondaire à ce moment-ci. Il s'agit de dire dans quelle mesure les questions linguistiques peuvent être débattues ailleurs qu'ici".

Pour démontrer la portée du projet fédéral, M. Lévesque a mentionné les lois qui seraient affectées, à divers degrés, par cette réforme: loi des petites creances, loi surquisition des terres agricoles, les règlements sur le placement dans la construction, la Charte des droits du Québec.

Bref, d'ajouter M. Lévesque, peut-on accepter que toutes ces décisions se prennent sans nous

## Opposition au rapatriement unilatéral

# Appui conditionnel des libéraux

par NORMAN DELISLE  
 QUEBEC (PC) — Les Libéraux de M. Claude Ryan sont prêts à "s'opposer formellement" à la démarche unilatérale d'Ottawa en matière de rapatriement de la constitution, mais à condition que les Pequistes "expriment leur attachement au fédéralisme canadien et à ses avantages".

Tel est le sens d'un amendement apporté mercredi à l'Assemblée nationale à une motion du premier ministre René Lévesque par le chef libéral, M. Claude Ryan.

La motion originale de M. Lévesque voulait canaliser l'opposition unanime de l'Assemblée nationale au processus mis en branle par Ottawa, et qualifiait la démarche de M. Trudeau de "contraire à la nature même du système fédéral".

M. Ryan s'est dit d'accord avec cette position, mais à condition que l'Assemblée nationale exprime son attachement au fédéralisme canadien à la suite des résultats du référendum du 20 mai dernier.

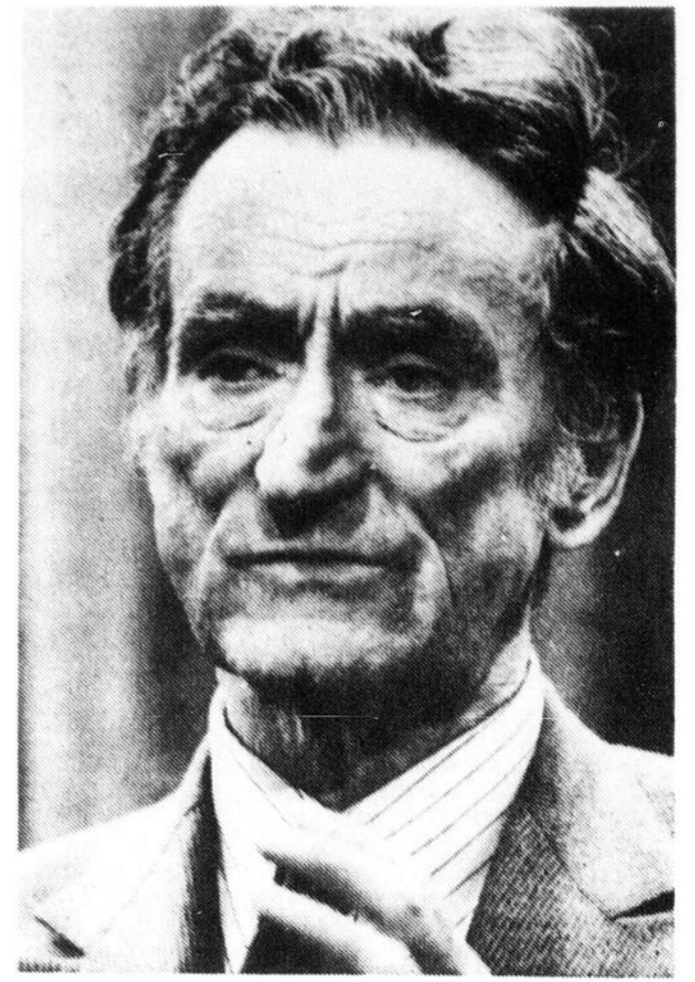
Le chef de l'Opposition libérale a expliqué, d'abord en Chambre puis

en conférence de presse, que son amendement avait pour mission de "ramener la motion du premier ministre dans le contexte politique et social actuel".

### Texte

L'amendement Ryan propose d'ajouter à la motion du premier ministre Lévesque l'alinéa suivant: "Fidèle à la volonté de la majorité des citoyens du Québec qui a exprimé son attachement au fédéralisme canadien en rejetant l'option de la souveraineté-association lors du référendum du 20 mai 1980, et consciente des avantages du fédéralisme canadien et de la nécessité de l'adapter aux réalités d'aujourd'hui, l'Assemblée nationale affirme que le renouvellement de la constitution canadienne doit être réalisé au Canada en conformité avec les principes du fédéralisme et en conséquence par la voie de négociations entre les deux ordres de gouvernement et avec le consentement conjugué du Parlement fédéral et des législatures des provinces".

En acceptant un tel paragraphe, les Pequistes se trouveraient à "exprimer leur attachement au fédéralisme canadien" et se diraient "conscients de ses avantages".



Claude Ryan

## En Ontario Bilinguisme sans racine ni tradition

— McMurtry

Par PIERRE ROBERGE  
 MONTREAL (PC) — "Le bilinguisme en Ontario n'a pas de racine historique ni de tradition, comme c'est le cas au Québec", a affirmé hier M. Roy McMurtry, procureur général de l'Ontario.

"Des comparaisons directes entre ce qu'offre l'Ontario à sa minorité francophone et ce que le Québec offre à sa minorité anglophone sont séduisantes mais intrinsèquement fallacieuses."

M. McMurtry a expliqué que l'administration Davis préférerait procéder "par étapes" dans l'octroi de services dans leur langue aux francophones. Dans une partie de son texte français qu'il n'a pas réécrite, le ministre ontarien a rappelé que le Nouveau-Brunswick avait proclamé le français langue officielle il y a plus de 10 ans mais que plusieurs années ont passé avant que cela commence à



Roy McMurtry

être appliqué.

Il répondait au premier ministre néo-brunswickois Richard Hatfield qui, le mois dernier à New York, avait accusé le gouvernement de l'Ontario d'avoir induit les Québécois en er-

reur durant la campagne référendaire en promettant un fédéralisme renouvelé alors que M. William Davis n'aurait eu "aucune intention véritable" d'accorder des services en français aux Franco-Ontariens.

# C'EST LE TEMPS PLUS QUE JAMAIS DE PENSER À LA HONDA CIVIC.

Vraiment étonnant, le nombre de nouvelles voitures qui surgissent chaque année.

Et cette année ne fait pas exception. On assiste à une véritable explosion des petites voitures. C'est étonnant, mais c'est drôlement mêlant aussi pour celui ou celle qui est en quête d'une voiture neuve.

Pour éviter toute cette confusion, il suffit pourtant d'étudier toutes les caractéristiques que l'on nous vante tant.

Ainsi, tout le monde dit que la traction avant est quelque chose dont aucune petite voiture ne devrait se passer. Nous ne saurions être plus d'accord. Car, dès ses débuts, la Honda Civic fut une traction avant.

On dit aussi que les voitures de l'avenir seront avares de carburant, légères et peu encombrantes. Voilà exactement l'orientation qu'a prise la Honda Civic il y a près de huit ans déjà.

Autre chose encore cette année: on insiste sur

l'aspect technique et on escamote le clinquant. Encore une fois, Honda n'a jamais accordé d'importance à autre chose qu'à la qualité et à l'innovation technique.

Mais Honda ne s'arrête pas là. La Honda Civic fut pratiquement la première

voiture populaire à adopter la forme trapézoïdale pour obtenir le plus de spaciosité intérieure dans le moins d'encombrement extérieur.

La Honda Civic n'a pas le roulement d'une petite voiture et c'est grâce, entre autres, à sa suspension indépendante aux quatre roues.

C'est grâce aussi à sa direction à crémaillère, à ses freins à disque et à son moteur à simple arbre à cames en tête.

Et, cette année, la Civic 1981 est meilleure que jamais. Les endroits les plus susceptibles de s'écailler sont protégés par une peinture souple qui contribue à faire rebondir les cailloux.

Toutes les Civic Hatchback, sauf la plus économique, sont dorénavant équipées de garde-boue afin de réduire davantage l'écaillage et le bruit de la route; de pneus à carcasse radiale; et d'une télécommande de déclenchement du hayon en équipement standard.

La moquette, les glaces teintées et les sièges entièrement inclinables sont standard sur tous les modèles. Tout comme l'essuie-glace/lave-glace de lunette arrière. Et les prix commencent au prix incroyable de \$4945\*

Si vous êtes tout mêlé, cette année, écoutez ce que disent nos concurrents.

À peu près tout ce qu'ils disent pointe dans la même direction: la direction de la Honda Civic.



## LA HONDA CIVIC 1981. C'EST PLUS QUE BIEN PENSÉ.

\*Prix de la Honda Civic 1981 sans portes suggéré par le fabricant. Il ne comprend pas le transport, les taxes provinciales, l'immatriculation et les frais de préparation par le concessionnaire. Ce dernier est libre de vendre moins cher.

Léo Automobile Ltée

833, ave Alma Chicoutimi, Québec - G7H 4E7

545-1190

Sears

DEFILE DE MODE SEARS

Samedi, le 15 novembre à 12h45.

Vêtements d'intérieur et d'extérieur pour enfants, fillettes et garçons.

ATTRIBUTIONS DE TROIS CERTIFICATS-CADEAUX DE \$50 chacun, AUX PERSONNES PRESENTES.

Plus 1 garde-robe "Winnie-the-Pooh", valeur de \$75.00.

Gagnants des certificats-cadeaux du défilé de mode du vendredi, 31 octobre '80:

Mme Jeannot Bélanger  
 Mme Claire Tremblay  
 M. Langis Lapointe

Chacune de ces personnes se mérite un certificat-cadeau SEARS D'UN MONTANT DE \$50.

## québec en bref

### La CECO survivra



Marc-André Bédard

QUEBEC (PC) — La Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO), issue de la Commission de police du Québec, continuera d'exister après le 30 novembre, a assuré hier le ministre de la Justice, Marc-André Bédard.

Répondant, hier, à l'Assemblée nationale, au député unioniste de Nicolet-Yamaska, M. Serge Fontaine, le ministre a précisé que la CECO va continuer son travail sur la base de dossiers spécifiques "où la preuve est très claire et où l'enquête policière ne peut donner de résultats".

La CECO complètera le 30 novembre son mandat sur un aspect particulier de fraudes commises dans la région de Québec et remettra son rapport au ministre de la Justice sans avoir tenu au préalable des auditions publiques.

### Pétition des conservateurs

L'aile québécoise du Parti conservateur du Canada a donné son appui à la pétition du Mouvement Solidarité-Québec contre le rapatriement unilatéral de la constitution canadienne.

Le Parti conservateur soutient que la résolution du premier ministre Trudeau nie l'esprit fondamental du fédéralisme canadien qui impose le respect des deux ordres de gouvernement.

Un comité d'action du parti se réunira ce soir pour définir les moyens d'actions que prendront les conservateurs québécois contre le rapatriement unilatéral.

Le chef du parti, Joe Clark, a déjà signé la pétition lancée à l'initiative du Regroupement pour les droits du Québec.

### Procès de l'agent Lessard

Quatre des témoins, entendus hier au procès de l'agent Robert Lessard, de la Sûreté du Québec, accusé d'homicide involontaire en rapport avec la mort de l'Amérindien David Cross, ont été unanimes à dire que la victime avait bel et bien attaqué, à l'aide d'un bâton, la voiture de patrouille dans laquelle l'accusé prenait place en compagnie de l'agent Ouellette.

L'incident s'est produit le 20 octobre de l'an dernier, dans la réserve indienne de Caughnawaga. Le jury, présidé par le juge Jean-Paul Bergeron, a également entendu les témoignages de Geraldine Webb et de Michael Goodleaf, qui ont corroboré la version de deux autres témoins, quant à l'arrestation du frère de David, Matthew Cross, et du fait que la victime s'est présentée avec un bâton et que trois coups de feu ont retenti par la suite.

### Congrès des journalistes

Le congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec du cinq au sept décembre à Québec marquera les 12 ans de l'organisme.

Sous le thème "Journalisme 80... qui nous dit quoi faire", le congrès accueillera le premier ministre René Lévesque, comme invité d'honneur au dîner d'ouverture au Château Frontenac. Ce sera la première fois qu'un chef de gouvernement québécois inaugure un congrès de la fédération.

Egalement pour la première fois, l'ouverture du congrès de la FPJQ sera marquée par la remise du prix Oliver-Asselin de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Au cours du congrès, de nombreux ateliers de travail porteront sur divers aspects de la couverture quotidienne de l'actualité: sports, relations de travail, arts et spectacles, informations nationales et internationales et justice.

### Commando du Pif

QUEBEC (PC) — La cause de cinq professeurs du Cégep Limoilou accusés de possession illégale d'explosifs a été reportée au 20 janvier, hier, par le juge Gilles LaHaye, de la Cour des sessions de la paix, division des poursuites sommaires.

Le tribunal a pris cette décision parce que l'appel logé par un autre professeur, déjà reconnu coupable, est toujours devant la Cour supérieure.

Le professeur Normand Gagnon a été condamné à une amende de \$300, plus des frais de \$873, mais il en a appelé du verdict de culpabilité rendu contre lui le 19 novembre 1979 et réclamé la tenue d'un nouveau procès.

Les accusations portées contre ces professeurs font suite à une expérience intitulée "Commando du Pif" qui a eu cours au Cégep Limoilou entre le 7 et le 16 novembre 1977.

Le ministère public leur reproche d'avoir eu des explosifs en leur possession sans détenir le permis requis.

## Le "trou" de \$500 millions

# Une accumulation de dettes non payées

QUEBEC (PC) — Dès son arrivée au ministère des Finances, en 1976, M. Parizeau a constaté l'existence de "trous" dans les budgets établis par son prédécesseur pour certains ministères.

Des ce moment, il a constaté l'existence d'un déficit bancaire inattendu dans le budget des hôpitaux, a révélé hier le ministre des Finances Jacques Parizeau à l'Assemblée Nationale, en répondant aux questions

de l'opposition. Il ne lui a pas fallu longtemps pour s'apercevoir qu'il existait dans la machinerie gouvernementale la possibilité d'accumuler des déficits dans les banques. Le présent gouvernement a

immédiatement établi un plan de redressement des budgets des hôpitaux afin que ces institutions entrent dans leurs budgets.

Il a pris connaissance peu après d'un trou de près de \$485 millions dans le budget de l'Éducation préparé par son prédécesseur au ministère des Finances.

Ce trou était le résultat des mêmes causes que celui de \$500 millions qu'on connaît actuellement, c'est-à-dire, l'accumulation d'arrérages dans les banques par les commissions scolaires.

Le trou de \$500 millions dans le budget de l'Éducation n'est donc pas un fait unique, a dit M. Parizeau en soulignant que les hôpitaux comme les commissions scolaires avaient maintenant des budgets fermés et qu'il avait la certitude que la situation ne pouvait se reproduire.

Nous avons mis ordre dans les finances publiques, mais cela ne peut pas se faire du jour au lendemain, a dit le ministre.

Il a refusé la tenue d'une enquête par la



Jacques Parizeau

Commission des comptes publics sur l'administration du Conseil du Trésor, comme le réclamait le député libéral de Marguerite-Bourgeoys Fernand Lalonde.

M. Lalonde a souligné que le Vérificateur général, dans son rapport sur le "trou de \$500 millions", avait noté qu'il n'avait pas le mandat d'enquêter sur le fonctionnement du Conseil du Trésor ni sur la façon d'établir les crédits du

ministère de l'Éducation.

Pourquoi ne pas avoir donné au vérificateur général le mandat d'enquêter aussi là-dessus? a demandé M. Lalonde, qui a affirmé que le ministre s'arrangeait pour que l'enquête s'arrête à la porte de son jardin.

M. Parizeau a retorqué qu'une enquête ne porte pas sur des choses connues mais sur des choses qu'on ne connaît pas.

## Non au projet Trudeau

— Lemoignan

QUEBEC (PC) — "Accepter un rapatriement unilatéral de la constitution par Ottawa équivaudrait à subordonner les gouvernements provinciaux à la volonté du gouvernement fédéral".

C'est pourquoi l'Union nationale appuiera la démarche du gouvernement québécois qui s'oppose, par une motion présentée à l'Assemblée nationale, au rapatriement unilatéral de la Constitution.

Dans une intervention mercredi en Chambre, le chef de l'Union nationale, le député de Gaspé, M. Michel Lemoignan, a expliqué que la démarche de M. Trudeau avait pour effet de "vicier le fondement même du fédéralisme canadien".

"La voie sera toute grande ouverte pour le début d'une ère de centralisation de pouvoirs entre les mains du gouvernement fédéral sur une base permanente, grâce à un mécanisme d'amendement constitutionnel qu'il est le seul à contrôler et dont il fixe les règles de fonctionnement", a dit M. Lemoignan.

Selon le député de Gaspé, on ne

peut accepter que la démarche de M. Trudeau soit entreprise sans le consentement explicite du gouvernement québécois.

Unanimité

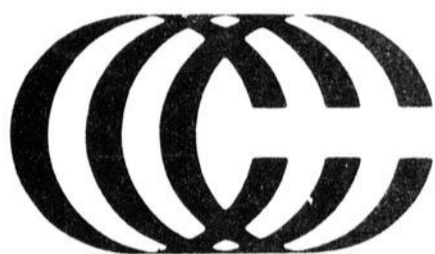
De plus, M. Lemoignan a soutenu que la position du Québec n'aura vraiment toute sa force que si l'Assemblée nationale est unanime dans ce domaine.

"Si nous réussissions à franchir les murs de la partisanerie traditionnelle, il sera plus facile de convaincre nos concitoyens non seulement de l'urgence de la situation, mais aussi de susciter une opposition vraiment panquébécoise qui prendra forcément une allure irréversible", a affirmé M. Lemoignan.

Le député de Gaspé a suggéré la création d'un comité de parlementaires de l'Assemblée nationale qui pourrait parcourir le Québec pour expliquer la position unanime de la Chambre face à ce qu'il a appelé "la démarche unilatérale du gouvernement fédéral".

## Novembre le mois du recrutement

Deviens membre de la



**CHAMBRE de  
COMMERCE de  
CHICOUTIMI**

Homme d'affaires  
Professionnel - Commerçant  
Participe au développement  
économique et social  
de Chicoutimi  
en devenant membre de  
la Chambre de commerce  
de Chicoutimi

Objectif: 1980-81  
**600 membres**

CONTACTE UN DES MEMBRES  
DU COMITE POUR DEVENIR MEMBRE.



Paul-Gaston Tremblay  
Président d'honneur  
de la campagne  
549-6650

RECRUTEUR



Gabrielle Grimard  
Présidente  
du comité de recrutement  
549-0744

RECRUTEUR



Roger Meunier  
543-3369

RECRUTEUR



Paul Bergeron  
545-4474

RECRUTEUR



Roger Hudon  
549-2576

RECRUTEUR



Jean-Yves  
Laforest  
549-4574

RECRUTEUR



Mme Renée-G.  
Simard  
545-6657

RECRUTEUR



Yves Blais  
549-6656

RECRUTEUR



François Tremblay  
549-6296

RECRUTEUR



Marcel Villeneuve  
549-8240

RECRUTEUR



Julien Lemieux  
545-2653

RECRUTEUR



Eddy Lalancette  
543-3357

RECRUTEUR



Bertrand Potvin  
549-8223

RECRUTEUR



Ronald Tremblay  
545-2721

RECRUTEUR



Pierre Tremblay  
549-6471

RECRUTEUR



Rosaire Tremblay  
549-3473

RECRUTEUR



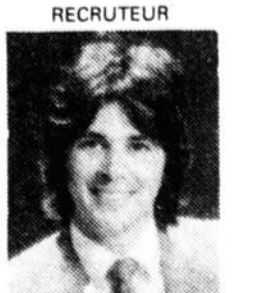
Jean Laflamme  
549-2255

RECRUTEUR



Jean-Claude  
Lévesque  
543-1511

RECRUTEUR



Bruno Simard  
543-5252

RECRUTEUR



André Fortin  
549-7630

RECRUTEUR



Rodrigue Bégin  
543-1581

RECRUTEUR



Jacques Chevalier  
549-0070

RECRUTEUR

Sois  
vigilant

Fais partie de la



**CHAMBRE de  
COMMERCE de  
CHICOUTIMI**

Il y va de  
ton intérêt.

A Chicoutimi  
novembre  
c'est le mois de la  
Chambre de Commerce

Ta devise pour novembre

"MOI JE SUIS MEMBRE".

## Canada en bref

### Masse songe à briguer la présidence du PC national

HALIFAX (PC) — M. Marcel Masse, qui a connu la défaite à deux reprises au Québec à titre de candidat progressiste-conservateur, songe sérieusement à briguer la présidence du Parti conservateur national.

Il a toutefois précisé qu'il ne se présentera



Marcel Masse

pas au congrès général du parti, à Ottawa en février, si M. Robert Coates exprime le désir de se maintenir à la présidence ou si le parti ne semble pas prêt à nommer un francophone à ce poste.

M. Masse, ex-ministre québécois sous l'Union nationale, a expliqué qu'il serait suicidaire pour les Tories québécois de se présenter et d'être défaits.

Il a toutefois affirmé que des conservateurs de toutes les provinces l'ont invité à réclamer la présidence du parti.

### Augmentation des sans-emploi au Canada

OTTAWA (PC) — L'augmentation de chômeurs de moins de 25 ans a fait s'élever en octobre, pour la première fois depuis sept mois, le nombre de personnes sans emploi au Canada.

Aux Communes, les députés de l'Opposition ont aussitôt réclamé du gouvernement qu'il prenne les mesures nécessaires pour venir en aide aux jeunes.

Les chiffres de Statistique Canada montrent qu'il y avait 2,000 chômeurs de plus en octobre que le mois précédent, où ils étaient 757,000.

Le taux désaisonnalisé de chômage est passé de 7.5 pour cent qu'il était en septembre à 7.6 pour cent en octobre. Il y a un an, ce taux s'élevait à 7.4 pour cent.

Selon le gouvernement, la situation va empirer avant de s'améliorer. Le taux de chômage, a-t-il prédit, va atteindre 8.7 pour cent en 1981.

M. Lloyd Axworthy, ministre de l'Emploi, a répondu aux Communes que 230,000 emplois ont été créés l'an dernier.

### CNR et CP: la rivalité persiste

TORONTO (PC) — Un groupe de travail du gouvernement ontarien a signalé, mercredi, que la rivalité entre le CNR et CP Rail imposait souvent un inutile fardeau aux expéditeurs.

Dans un rapport préliminaire, le groupe dirigé par le député conservateur Margaret Scrivenner a fait remarquer, par exemple, qu'il y aurait 100 milles de moins entre Toronto et Vancouver, s'il était possible d'utiliser les voies ferrées du CNR pour une partie du trajet et celles de CP Rail pour l'autre. Mais les deux compagnies refusent absolument de se servir des voies ferrées de l'autre, de sorte que les expéditeurs doivent payer plus cher.

De plus, selon le groupe de travail, les deux compagnies s'entendent pour fixer les prix, déjouant la concurrence qui les ferait normalement baisser.

## Signature de la pétition

# Dionne somme Clark de fournir des explications

OTTAWA (PC) — Le député libéral de Chicoutimi, M. Marcel Dionne, a somme hier le chef de l'Opposition d'expliquer pourquoi il a signé la pétition que fait circuler actuellement le mouvement Solidarité-Québec qui demande que le gouverne-

ment fédéral ne rapatrie ni n'amende la constitution sans le consentement du Québec.

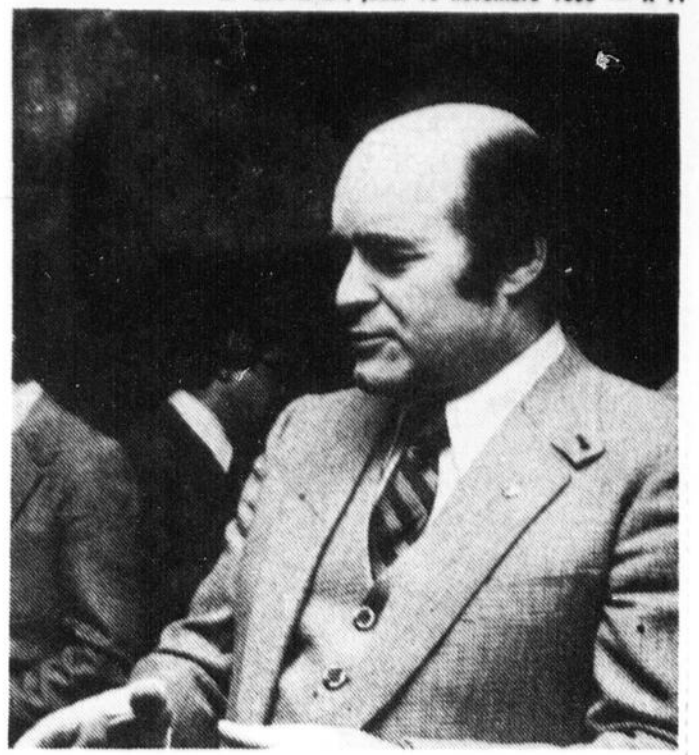
M. Dionne s'en est pris au chef conservateur à la Chambre des communes peu avant le début de la période des questions en lui rappelant qu'il avait signé une pétition mise en circulation "par le

parti séparatiste".

Lors de son passage à Chicoutimi, M. Clark a apposé sa signature sur cette pétition. Il avait alors rappelé la position constitutionnelle de son parti qui s'oppose au rapatriement unilatéral de la constitution double d'une formule d'amen-

dement ainsi que d'une charte des libertés fondamentales et des droits linguistiques.

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a félicité le chef de l'Opposition pour son geste et s'est dit surpris de voir qu'un politicien de l'Ouest montait à la défense des droits du Québec. Le député conservateur de Joliette, M. Roch LaSalle, a aussi signé cette pétition.



Marcel Dionne

## Radio-télédiffusion et AANB

# Trudeau se montre quelque peu flexible

Par André Prefontaine

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a ouvert la porte hier à la radio-télédiffusion ainsi qu'à la prolongation des travaux du comité mixte sur la constitution qui entreprenait hier sa deuxième semaine d'audiences.

M. Trudeau a laissé entendre au cours de la période des questions, qu'il pourrait "se montrer flexible" sur ces deux sujets. Le premier ministre répondait au chef de l'Opposition, M. Joe Clark, ainsi qu'au chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent.

Ainsi, a révélé le premier ministre, le leader en Chambre du gouvernement et président du Conseil privé, M. Yvon Pinard, entreprendra des négociations avec ses homologues du Parti conservateur et du NPD en vue de conclure une entente sur la radio-télédiffusion des débats du comité. Le caucus des députés libéraux, a noté M. Trudeau, a donné son accord hier matin à la diffusion des travaux du comité "si des garanties et un encadrement adéquats s'avéraient possibles".

Le Parti libéral, a rappelé M. Trudeau à M. Clark, a été le premier à proposer la télédiffusion des travaux de la Chambre des communes "malgré la position des partis d'opposition qui se traînaient les pieds

sur ce sujet". D'ailleurs, a-t-il souligné, les conservateurs avaient alors posé plusieurs conditions et ceci explique pourquoi le gouvernement tient à négocier une entente avant de donner son aval à l'introduction des caméras de télévision et des micros de la radio dans la salle de délibérations du comité constitutionnel.

Ceci a incité le président du Conseil privé, M. Pinard, alors qu'il répondait à M. Broadbent, à préciser "que le préjugé favorable du gouvernement" ne devait pas être interprété comme une acceptation que la télédiffusion pourrait retarder les audiences ainsi que la remise du rapport du comité, qui se voit assujéti à la date limite du 9 décembre.

### Flexibilité

Toutefois, sur ce même sujet, le premier ministre Trudeau, rappelant ses rencontres avec MM. Clark et Broadbent, en octobre au sujet de son projet constitutionnel, a fait remarquer que "nous nous sommes montrés flexibles à ce moment et le leader du gouvernement se montrera flexible encore aujourd'hui".

Néanmoins, le premier ministre a conditionné cette flexibilité à un engagement des partis d'opposition de ne pas prolonger inutilement le débat aux Communes lors du débat sur le rapport du comité.

## Légère augmentation des arrêts de travail

OTTAWA (PC) — Les jours de travail perdus en raison de grèves ou de lock-out se sont chiffrés à 835,450 en juin, en augmentation sur le mois précédent, a indiqué mercredi Travail Canada.

Les heures perdues en juin se situaient à 0.41 pour cent du total des heures travaillées, par comparaison à 0.26 pour cent ou 510,990 jours en mai.

Ces chiffres sont inférieurs aux données pour juin 1979, alors que 0.44 pour cent des heures travaillées ont été perdues.

Pour le premier semestre de 1980, 0.36 pour cent des heures de travail ont été perdues par comparaison à 0.35 pour cent pour la même période l'année précédente.

Dans le secteur public fédéral, il y a eu 38 arrêts de travail au premier semestre de 1980, ce qui a touché 13,010 employés qui ont ainsi perdu 483,750 jours de travail.

Ces chiffres représentent 12 pour cent de tout le temps perdu, par comparaison à trois pour cent pour la même période l'année précédente.

# Faites carrière dans la GRC

La GRC vous offre une occasion unique de faire une carrière dont vous pourrez être fier, dans le domaine de l'application de la loi. Si vous répondez aux conditions ci-dessous et si un salaire de départ de \$18 430 vous intéresse, vous pourriez vous tailler un avenir de choix au sein de la GRC. Vous devez, à cette fin:

- être citoyen canadien
- avoir terminé vos études secondaires ou l'équivalent
- posséder un permis de conduire valide
- avoir une conduite exemplaire et être en bonne santé
- posséder une connaissance pratique du français ou de l'anglais
- être âgé d'au moins 18 ans.

Pour les candidats qui répondent aux conditions essentielles d'admissibilité, la connaissance de la deuxième langue officielle constituera un atout précieux sur le plan des perspectives d'embauche et des possibilités de carrière.

Une fois accepté, vous recevrez une formation intensive dans tous les aspects du travail policier: droit, enquêtes, premiers soins et relations communautaires. C'est une possibilité d'avenir à ne pas manquer. Pour de plus amples renseignements sur la façon de vous joindre à la GRC, remplissez le coupon ci-dessous et postez-le des aujourd'hui.

Cette offre d'emploi s'adresse également aux hommes et aux femmes.



GRC RCMP

Le Commissaire Gendarmerie royale du Canada Ottawa (Ontario) K1A 0R2 À l'attention de l'officier responsable du recrutement

NOM: .....

RUE: .....

VILLE: .....

PROVINCE: .....

CODE POSTAL: .....

**OSMO** **BIENTOT A CHICOUTIMI!**  
 Le groupe dynamique TEL.: 545-8269  
 475, rue Champs-Élysées (Edifice Marcel Gilbert Importateur)

"Le soleil toute l'année à votre portée"  
 DU NOUVEAU: cosmétiques et produits de soins naturels  
**Perma-Bronze**  
 'C'est l'enseigne du salon de beauté-bronzage d'esthétique et d'électrolyse.  
 OUVERTURE, LUNDI, LE 17 NOVEMBRE A 9H00.  
**VOTRE BEAUTE — NOTRE SOUCI**

Canada

10h00  
 CKRS - CJBR — PASSE-PARTOUT.  
 CFCF — THE NEW ED ALLEN SHOW.  
 WEZF — THE EDGE OF NIGHT.  
 10h15  
 TVFQ — LA PREUVE PAR TREIZE.  
 10h30  
 CKRS - CJBR — MAGAZINE-EXPRESS  
 CBJET — MR. DRESSUP.  
 CFCF — THE COMMUNITY.  
 TVFQ — MIDI PREMIERE.  
 WEZF — BEWITCHED.  
 11h00  
 CJPM — FANFAN DEDE.  
 CKRS — AVANT-MIDI.  
 CBJET — SESAME STREET.  
 CFCF — LOOKING GOOD, FEELING FINE.  
 CJBR — AU FIL DE LA SEMAINE.  
 TVFQ — DES CHIFFRES ET DES LETTRES.  
 WEZF — THE LOVE BOAT.  
 11h30  
 CJPM — LES SATELLIPOPETTES  
 CFCF — ROCKER ROBIN HOOD  
 CJBR — WICKIE.  
 TVFQ — AUJOURD'HUI MADAME.  
 12h00  
 CJPM — MIDI NOUVELLES.  
 CKRS - CJBR — LE TELEJOURNAL.  
 CBJET — SULLIVANS.  
 CFCF — THE FLINTSTONES.  
 WEZF — FAMILY FEUD.  
 12h05  
 CKRS - CJBR — MIDI PLUS.  
 12h15  
 CJPM — DU COQ A L'ANE.  
 12h26  
 CBJET — COMMUNITY ANNOUNCEMENTS.  
 12h30  
 CBJET — THE BOB McLEAM SHOW.  
 CFCF — DEFINITION.  
 TVFQ — COLLAROSHOW.  
 WEZF — RYAN'S HOPE.  
 13h00  
 CJPM — CINE JEUDI "DROLE DE SOLITUDE" — E.-U. 1971. Comédie dramatique de J. Taylor avec Hal Holbrook, Barbara Rush et Harvey Korman.  
 CFCF — THE ALAN THICKE SHOW. Inv. Tony Moesworth, Richard Hatch, Freddy Fender et Barbara Hamilton.  
 R.-Q. — LA MONTAGNE DE FEU "Miss Prim".  
 WEZF — ALL MY CHILDREN.  
 13h30  
 CKRS - CJBR — FEMME D'AUJOURD'HUI. Anim.: Lise Garneau et Rachel Verdon.  
 CBJET — WICKS. Wicks visite une maison de prostitution au Nevada et il s'entretient avec le comédien Rodney Hull à Londres.  
 R.-Q. — L'OPERA SAUVAGE. "Voyage à Java".  
 13h40  
 TVFQ — LE GRAND DEBAT.  
 14h00  
 CBJET — TODAY FROM THE PRAIRIES.  
 CFCF — ANOTHER WORLD.  
 WEZF — ONE LIFE TO LIVE.  
 14h30  
 CJPM — JANETTE VEUT SAVOIR... Des détenus parlent de l'importance d'avoir des contacts avec l'extérieur.  
 CKRS - CJBR — CINEMA "RANDAM A AMSTERDAM". Esp. 1968. Comédie policière de J.A. de la Loma avec Thomas Hunter, Gita Von Weizershausen et Erika Blanc.  
 R.-Q. — DROIT DE PAROLE. "Forum avec le public".  
 14h45  
 TVFQ — LES HOMMES DE ROSE.  
 15h00  
 CBJET — THE EDGE OF NIGHT.  
 CFCF — TEXAS.  
 WEZF — GENERAL HOSPITAL.  
 15h30  
 CJPM — PREVENTION SANTE. Conseils. Ligne ouverte.  
 CBJET — TAKE 30.  
 R.-Q. — EMISSION SPECIALE DU MERCREDI.  
 TVFQ — PASSEZ DONC ME VOIR.  
 15h45  
 CJPM — SERVICES A LA COMMUNAUTE. Ligne ouverte.  
 TVFQ — PASSEZ DONC ME VOIRS.  
 16h00  
 CJPM — PIERRE POPOTAME.  
 CKRS - CJBR — BOBINO.  
 CBJET — WHAT'S NEW. Anim.: Wayne Thompson et Marie-Claude Lavallée. Rep.: Lon Appleby.  
 CFCF — THE MAD DASH.  
 TVFQ — ACTUALITES REGIONALES.  
 WEZF — THE MERV GRIFFIN SHOW. Inv. Ann Reinking, Sandy Duncan, "Chita Rivera and Comedy", Ron Field, Don Corea, Starr Darnas et Gregory King.  
 16h30  
 CJPM — JINNY. "L'EPREUVE". Afin de mettre à l'épreuve la fidélité de Jinny, Tony se fait passer pour un séduisant Britannique. REPRISÉ.  
 CKRS - CJBR — POP CITROUILLE. Avec André Cartier, Denyse Chartier, Michèle Desautiers, Reynald Bouchard et Ghislain Tremblay.

CBJET — HAPPY DAYS. "HARDWARE JUNGLE". — Parce qu'il doit s'occuper de la quincaillerie de son père, Richie ne peut assister à un spectacle de rock. REPRISÉ.  
 CFCF — FAMILY FEUD.  
 R.-Q. — SURVILLE.  
 17h00  
 CJPM — LES TANNANTS.  
 CKRS — CINEMA DE 17 HEURES "GATOR" (5) E.-U. 1976. Drame policier réalisé et interprété par Burt Reynolds avec Lauren Hutton et Jack Weston. — Un agent fédéral sollicite l'aide d'un prisonnier pour faire incriminer un chef de bande. — Scénario manquant de consistance et de rigueur. Scenes surdéveloppées. Un certain humour.  
 CBJET — KING OF KENSINGTON. "THE TEACHER". — Jaloux du professeur de danse de Cathy, Larry veut donner une leçon à cette dernière et va suivre des cours de violoncelle avec une très jolie femme. REPRISÉ.  
 CFCF — THE PRICE IS RIGHT.  
 CJBR — LES PIERRAFEU. "La myopie de Fred" avec les voix de Paul Berval, Monique Miller, Claude Michaud et Denise Proulx. — Fred, croyant souffrir de troubles visuels, consulte un optométriste. REPRISÉ.  
 TVFQ — A QUOI JOUE-T-ON EN FRANCE?  
 17h30  
 CBJET — ALL IN THE FAMILY. "THE BUNKER AND INFLATION". Dernière de quatre parties avec James Cromwell. — Archie est toujours en grève et il accepte mal le fait qu'E-dith travaille même s'ils ont désespérément besoin d'argent. REPRISÉ.  
 CJBR — DU NEUF AU ZOO.  
 WEZF — FIRST NEWS.  
 17h45  
 TVFQ — LA PREUVE PAR TREIZE.  
 18h00  
 CJPM — STUDIO 6.  
 CBJET — THE CITY AT SIX.  
 CFCF — PULSE.  
 CJBR — CE SOIR.  
 TVFQ — MIDI PREMIERE.  
 WEZF — ABC WORLD NEWS TONIGHT.  
 18h30  
 CJPM — CHIPS. "EXPLOSIF DANGE REFLUX" avec Erik Estrada, Larry Wilcox, Robert Pine, Ike Eisenmann et Steve Oliver. — Un adolescent blesse un automobiliste lorsqu'il pratique son tir sur les panneaux de signalisation de l'autoroute.  
 R.-Q. — LA MONTAGNE DE FEU. "Double trouble".  
 TVFQ — DES CHIFFRES ET DES LETTRES.  
 WEZF — ALL IN THE FAMILY. "MIKE FACES LIFE". — avec George Furth et Diane Shallet. Mike et Gloria sont en colère lorsqu'ils apprennent que cette dernière a été congédiée parce qu'elle était enceinte. REPRISÉ.  
 19h00  
 CBJET — BARNEY MILLER "FIRE 77". — Pendant que Barney et Wojo combattent un incendie, un voleur fait du tapage pour sortir de sa cellule et un jeune couple espère concrétiser le pacte de suicide qu'il a conclu. REPRISÉ.  
 CFCF — M\*A\*S\*H. "38 ACROSS". — Frank reçoit un nouveau jeu par le courrier, mais il ne veut pas le prêter à Hawkeye et à B.J.  
 CJBR — JAMAIS DEUX SANS TOI. "LA VIE EN ROSE". Texte de G. Fournier avec Angèle Coutru, Jean Besre, Mario Verdon, Yvette Thuot et Candice Greene. — La mère de Francine fréquente Serge Desmarais. REPRISÉ.  
 R.-Q. — L'OPERA SAUVAGE. "Le chemin vers la mer".  
 TVFQ — AUJOURD'HUI MADAME. "LES REFUGIES DU SUD-EST ASIATIQUE CHEZ NOUS".  
 WEZF — BONANZA. "ELEGY FOR A HANGMAN" avec Keir Dullea et Otto Kruger. — Adam fait des recherches dans les dossiers d'un procès criminel afin de déterminer si un homme, pendu pour meurtre quelques années plus tôt, était vraiment coupable. REPRISÉ.  
 19h30  
 \* CJPM — CINE JEUDI. "LE MOUTON ENRAGE" (4) Fr. 1973. Comédie de moeurs de M. Deville avec Jean-Louis Trintignant, Jean-Pierre Cassel et Romy Schneider. — Sur les conseils d'un ami romancier, un employé de banque timide gagne la confiance d'un riche financier et fait des conquêtes féminines. — Critique de moeurs jointe à la description psychologique. Mise en scène de qualité. Interprétation excellente.  
 CKRS - CJBR — BOOGIE-WOOGIE '47. Texte de C. Jamin avec Jean Brousseau, Louise Rémy, Marc Labrèche, Danielle Frappier, Joanne Verne et Roger Garand. — Clovis s'ennuie de Micheline. Il se rend dans l'est, chez Palmer, une salle de danse, pour la rencontrer.  
 CBJET — REACH FOR THE TOP. Anim. Bob Cadman et Stan Gibbons. — Les éliminatoires de la ligue A. Loyola vs Canada College.  
 CFCF — THE LITTLEST HOBO.  
 20h00  
 \* CKRS - CJBR — LES GRANDS FILMS "CARRIE" (3) E.-U. 1976. Drame fantastique de B. De Palma avec Sissy Spacek, Piper Laurie et Betty Buckley. — Victime d'une cruelle plaisanterie, une adolescente utilise ses dons de télékinésie pour une horrible vengeance. — Présentation intéressante des phénomènes métapsychiques. Suspense bien ménagé. Trucages réussis. S. Spacek excellente dans le rôle-titre.  
 CBJET — MORK & MINDY. "Putting the Ork back in Mork". Première de deux parties avec Robin Williams, Pam Dawber et Vidal Peterson. — Quand il constate à quel point Mork a changé, Orson envoie un autre habitant d'Ork sur la Terre pour lui rappeler ses origines.  
 \* CFCF — THURSDAY MOVIE. "ROCKY" (4) E.-U. 1976. Comédie dramatique de J.G. Avildsen avec Sylvester Stallone, Talia Shire et Burgess Meredith. — Un boxeur de troisième ordre a l'occasion d'affronter un champion. Sorte de conte de fées à la moderne. Mélange de tendresse et de cocas-

serie. Réalisation de métier. Excellente composition de S. Stallone, également auteur du scénario. — A.  
 R.-Q. — ECOUTE DONC QUAND JTE PARLE. "Les 15-18 ans".  
 TVFQ — SUIVEZ LECOQ. Anim.: Yves Lecoq. Inv.: Dalida et plusieurs autres.  
 WEZF — MORK & MINDY. "Putting the Ork back in Mork" avec Robin Williams, Pam Dawber et Vidal Peterson. — Quand il constate à quel point Mork a changé, Orson envoie un autre habitant d'Ork sur la Terre pour lui rappeler ses origines.  
 20h30  
 CBJET — FLAPPERS "THE SEANCE". avec Susan Roman, Robert Lalonde, Andrée Cousineau, Amelia Hall et Grant Cowan. — May, décide de découvrir l'identité d'une femme dont elle a trouvé la photo et qui lui ressemble trait pour trait.  
 R.-Q. — ALL YOU NEED IS LOVE. "L'histoire de la musique".  
 21h00  
 CBJET — WEZF — BARNEY MILLER Avec Hal Linden, Max Gail et Steve Landesberg.  
 TVFQ — L'EVENEMENT.  
 21h30  
 CJPM — MICHEL JASMIN.  
 CBJET — ARCHIE BUNKER'S PLACE. Avec Carroll O'Connor, Martin Balsam et Danielle Bri-sebois.  
 R.-Q. — CHACUN SON TOUR. "Une piste pour le plein air".  
 WEZF — IT'S A LIVING. Avec Ann Jillian, Barrie Youngfellow et Gail Edwards.  
 22h00  
 CKRS - CJBR — LE TRAVAIL A LA CHAINE. Anim.: Yoland Guérard et Denis Bergeron. Inv.: Guy Boucher, France Nadeau, François Lemieux et Gaston L'Heureux.  
 CBJET — QUEBEC REPORT. Anim. Bob McKeown.  
 R.-Q. — ROBERT GARRY RACONTE. "Ses nombreux voyages".  
 TVFQ — LES HOMMES DE ROSE. "L'homme du malheur". — Jean cherche en vain l'argent nécessaire à la caution d'Albert.  
 WEZF — 20/20. Anim.: Hugh Downs. Avec Gerardo Rivera, David Marsh, Sylvia Chase et Thomas Hoving.  
 22h29  
 CJPM — LA QUOTIDIENNE.  
 22h30  
 CJPM — LES NOUVELLES TVA.  
 CKRS - CJBR — LE TELEJOURNAL.  
 CFCF — WAVERLY WONDERS. "Mock marriage". — A Waverly, Alan organise un simulacre de mariage mais son manque de succès dans sa vie privée lui fait regretter son geste. Pour l'aider, Joe offre ses élèves comme participants.  
 23h00  
 CJPM — SPORTS.  
 CBJET - CFCF — NEWS.  
 TVFQ — PASSEZ DONC ME VOIR.  
 WEZF — HOGAN'S HEROES. "HOGAN GOES HOLLYWOOD". Klink veut qu'un prisonnier de guerre joue dans un film de propagande pour les Allemands. REPRISÉ.  
 23h10  
 CKRS - CJBR — NOUVELLES DU SPORT.  
 CKRS - CJBR — NOUVELLES DU SPORT.  
 23h15  
 CJPM — LA COULEUR DU TEMPS.  
 23h20  
 CKRS - CJBR — TELEX ARTS.  
 23h25  
 CJPM — CINEMA. "LA TEMPETE" (4) II. 1958. Aventures d'A. Lattuada avec Silvana Mangano, Van Heflin et Viveca Lindfors. — Au temps de la grande Catherine de Russie, un jeune officier est accusé de trahison. — Adaptation spectaculaire d'un roman de Gogol. Bonne technique. Excellents interprètes.  
 TVFQ — ACTUALITES REGIONALES. "L'OUEST DE LA FRANCE".  
 23h27  
 CBJET — THE CITY TONIGHT.  
 23h30  
 CKRS — VIETNAM — LA GUERRE DES 10000 JOURS. "La France au Vietnam". Narr.: Marc Fillion et Michel Benoit.  
 CJBR — CINEMA. "PROJETES DANS LE TEMPS" (5) E.-U. 1976. Science-fiction d'A. Singer avec Sam Groom, Tom Hallick et Richard Basehart. — Avec l'aide d'un appareil à voyager dans le temps, deux savants se retrouvent à Chicago en 1971 à la recherche d'informations pour traiter d'une épidémie. — Variations sur un thème connu. Suspense artificiel. Mise en scène acceptable.  
 WEZF — NEWS.  
 23h45  
 CBJET — TOO CLOSE FOR COMFORT. Avec Ted Knight, Nancy Dussault et Lydia Cornell.  
 23h50  
 WEZF — CHARLIE'S ANGELS. "ANGELS IN SPRING TIME" avec Jaclyn Smith, Kate Jackson, Cheryl Ladd et Mercedes McCambridge. — Pour élucider le meurtre d'une actrice de Broadway, les "Angels" visitent une station thermique réservée aux femmes.  
 00h00  
 CKRS — CINEMA. "LES EBRANLEES". Fr. 1973. Drame policier de C. Brown avec Howard Vernon, Anne Libert et Doris Thomas. — Un détective privé arrive à démasquer les chefs d'un syndicat du vice. — Intrigue absurde prétexte à scènes érotiques. Mise en scène bâclée. Interprétation nulle.  
 CFCF — THE 12 MIDNIGHT MOVIE. "THE SUICIDE'S WIFE".  
 00h15  
 CBJET — CRIBB.  
 1h00  
 WEZF — POLICE WOMAN.

# arts et spectacles

## Jean Lapointe présente ce que les gens attendent



"Un autre petit coup pour se donner du courage. Jean Lapointe imitant un chanteur mexicain qui n'arrivera jamais à la chanter sa chanson." (Photo: Karl Tremblay)

Chansons, sketches, blagues se suivent simplement, coulent comme l'eau dans le ruisseau que vous préférez. C'est comme ça! Faut dire que Jean Lapointe donne exactement ce à quoi on peut s'attendre. Je m'attendais à un spectacle du genre et j'ai reçu exactement ce que j'attendais. Un spectacle sans surprise, sans trouvaille.

Un spectacle en deux volets. D'un côté, les chansons et de l'autre, la comédie. Du côté des chansons, Lapointe puise à même l'actualité, la vie de tous les jours pour écrire des chansons et c'est peut-être ce qui fait son succès. Un bébé qui est tanné de se faire faire des "guili, guili", un clin d'oeil aux valiums et c'est comme ça. Des textes d'une étrange banalité, en langue populaire qui nous montrent nos travers, nos bebbites. Ses chansons font rire, mais l'amour prend souvent le dessus. Ce sont là ses meilleurs textes.

### La comédie

Et sans comédie, l'humour, ce serait la déception. Les gens en veulent. Jean Lapointe répond bien. En première partie, le chanteur mexicain qui devient de plus en plus ivre. Un cliché quoi! Le chanteur triste qui passe son temps à chercher son micro, une entrée et il s'allonge de tout son long. Un cliché encore une fois. Les numéros d'imitations? Lapointe y révèle ses sources musicales et il nous présente Al Jonson, Louis Armstrong, Henry Belafonte. Trois très bonnes imitations. Un bon moment!

En seconde partie, le numéro du membre de la "secte de l'amour infini" est bien réussi même si le personnage est déjà connu du grand public. L'homme fort à Félix Leclerc est le point fort. A noter l'imitation de Jacques Normand, Gilles Vigneault, Jean-Pierre Ferland, Michel Louvain. C'est beaucoup plus

faible avec Gilbert Bécaud et Fernand Gignac.

Lapointe nous fait passer d'agréables moments même si sous le rire, les blagues, il donne le sentiment un peu étrange d'être angossé. Tout au long du spectacle, il sent le besoin de mettre les choses en place. J'ai 44 ans, je trouve ça bien, j'aime mon métier, je m'aime, je suis bien dans ma peau. Ce sont là des phrases qui reviennent souvent dans la bouche de Lapointe. On le sent fragile, insécure, angossé par moments. De toute façon, s'il continue de répéter qu'il est heureux, qu'il est bien dans sa peau, il va finir par l'être, c'est certain.

Un excellent comédien que Lapointe, un artiste complet qui donne un spectacle sans surprise, souvent plein de clichés. C'est bien fait mais on ressent l'étrange impression d'avoir déjà vu tout ça, que c'est une répétition à laquelle nous assistons.

"Pour le fun": spectacle de Jean Lapointe à l'Auditorium Dufour de Chicoutimi, les 11, 12 et 13 novembre.



"Tout le monde veut être noir, c'est bien connu. Une façon pour Jean Lapointe de révéler ses sources musicales." (Photo: Karl Tremblay)

J'ÉCOUTE CKRS-RADIO 59... MA STATION PRÉFÉRÉE!

MUSIQUE

SPORTS

NOUVELLES

CONCOURS

ckrs radio 59

AUJOURD'HUI SUR LE CABLE NOUS VOUS SUGGERONS LES ÉMISSIONS MARQUÉES DE CE SIGNE \*

J'ai décidé! Je m'abonne

Regardez nos émissions sur la vie communautaire au canal 13 en soirée

télésoq 545-1112

Ginette Bureau

# MONA



"vis-à-vis"

## Résumé

Mercredi, Mona sortira de l'hôpital à trois heures. Il est sept heures du matin et tout est à entreprendre pour le déménagement. C'est la course contre la montre. Quand elle arrive enfin, elle est si pâle qu'elle donne froid dans le dos. Elle n'est déjà plus la même.

## (10) Irritabilité

Je l'embrasse et la déshabille en remarquant ses petites mains si blanches. Elle est troublée par tous ces regards fixés sur elle. J'aurais préféré l'accueillir dans le calme de notre petite famille. Mona reste près de son père. Il lui a montré sa nouvelle chambre. Maintenant, elle veut s'asseoir sur ses genoux. Je m'affaire à préparer le souper en l'observant du coin de l'oeil. Elle ne sourit pas comme avant. On dirait qu'elle se sent épiée. S'il n'y avait pas tous ces gens qui la regardent, aussi! A quoi pensent-ils tous? Je sais! Ils essayent de deviner combien de temps il lui reste à vivre!

C'est vrai que Mona a l'air très affaiblie. Elle marche avec difficulté, comme si son corps était trop lourd pour ses jambes. Elle est servie la première et mange à peine.

Le souper est terminé; la conversation est forcée. Je n'aime pas mes pensées et mon estomac est contracté. Comme je voudrais pouvoir être seule avec mon enfant. Mais je ne sais pas comment demander à quelqu'un que j'aime de s'en aller. Je m'exerce intérieurement. Maman, t'es assez aidé, pars... Non! ça ne se dit pas. Alors, je décide de débarrasser la table, malgré cette douleur qui irradie dans tout mon corps. Je me dépêche parce que j'ai hâte d'être seule avec ma petite, parce que j'ai hâte de m'asseoir pour de bon, parce que j'ai peur.

J'ai peur d'être seule. J'embrasse ma mère. Je veux qu'elle parte et je le regrette. Son étirement me fait mal. Je voudrais dire... dire... mais il vaut mieux pas. Mon mari n'aime pas les adieux larmoyants et les enfants nous regardent d'un air craintif. Alors, je ferme la porte derrière ma mère, et je sens un gros poids me peser sur le coeur. J'ai travaillé fort durant toutes ces semaines, mais maintenant c'est le comble, l'insurmontable! Je devrais trouver au fond de moi assez de vie pour l'insuffler à cette nouvelle demeure, la distribuer à ma petite famille. Et je me sens si vide, j'ai envie de me sauver, je changerais de place avec n'importe qui.

Pourquoi est-ce à moi d'assumer une responsabilité aussi lourde? Pourquoi est-ce à moi de mettre de la vie? Pourquoi n'est-ce pas à lui?

Il est en train d'installer la télé. Je sens que, malgré tout, c'est ma mission à moi. Donner la vie. Mettre de la vie entre ces quatre murs dont je ne voulais pas, avec un enfant malade, un mari tendu et un fils inquiet. Où prendre cette vie? Cette sève indispensable?

Tous m'attendent. Tous comptent sur moi. J'entends des "Maman" par ci, des "Maman" par là.

"J'arrive."

Laissez-moi le temps de franchir cette étape.

C'est déjà l'heure de mettre les enfants au lit. J'ai l'intention d'observer le même horaire qu'à l'hôpital, ce sera plus facile pour Mona.

Je fais attention aux besoins des petits, mais j'ignore ceux d'André. Je ne peux pas commencer à lui parler, j'en ai beaucoup trop long à dire et je suis si lasse.

J'embrasse les enfants en prenant soin de murmurer à l'oreille de Francis que je l'aime bien, même si je m'occupe davantage de Mona. Ce soir, je m'endors à la fois très près et très loin de mon mari. Les mots se bousculent dans ma gorge: Aide-moi! J'ai besoin de toi! Je sais que tu as besoin d'aide, toi aussi! Tu ne comprends rien! Comme tu es têtue! Je t'en veux! Je croyais que c'était l'amour qui nous unissait. Et puis, je ne sais plus... je suis si fatiguée, il faut dormir. Je dors déjà avant même d'avoir pu trouver par quelle phrase amorcer... le rapprochement.

Je m'efforce de devenir une bonne garde-malade. Mona a ses médicaments à heure fixe, je lui donne son bain et l'entoure de soins. J'ai beaucoup de difficulté à apprendre à vivre avec ma fille. Elle a tellement changé. Je m'encourage en me disant qu'elle a sûrement besoin de se réadapter après son séjour à l'hôpital. Mona ne sait jamais quoi faire. Elle reste assise longtemps, sans bouger. Et, entre le moment des pilules et ceux des repas soigneusement préparés pour qu'ils soient complets en vitamines et en protéines, je joue avec elle; mais rien ne l'intéresse vraiment. Et si je réussis à capter son attention, elle veut toujours gagner. Il m'est impossible, malgré toute ma bonne volonté, de perdre sans arrêt. Mona devient très irritable. Elle crie souvent:

— J'ai mal aux jambes! Ouille! Ouille!

Je cours chercher l'"Absorbine" pour la frotter. Parce que, quand Mona veut être frictionnée, c'est tout de suite. Les massages la soulagent, alors je la masse. Si elle refuse de s'habiller après le bain du matin, je lui remets un pyjama. Ainsi vêtue, elle a vraiment l'air malade. Et elle reste là, assise dans la grande chaise, à regarder dehors.

Cela fait à peine quelques jours que Mona est rentrée et, déjà, je n'en peux plus. Mon enfant n'est pas bien du tout. J'appelle le médecin. J'ai l'air tellement angoissée qu'il me dit de l'amener à l'hôpital où il lui fait une prise de sang. Je me rends vite compte qu'il m'a laissée venir parce que j'étais trop inquiète. Je m'en veux pour cette piqûre que Mona a dû subir inutilement. Le médecin revient avec les résultats.

— Plaquettes: deux mille.

— Mais il n'y en a pas! Ce devrait être deux cent mille, n'est-ce pas?

Il fait signe que oui:

— On ne peut rien faire, aujourd'hui. Le traitement est dans trois jours. Il faut être patiente et attendre qu'il fasse effet.

La petite est fatiguée et maussa-

de. Pour lui faire plaisir, le médecin veut lui acheter des friandises et nous nous rendons tous les trois à la petite boutique de l'hôpital. Mona ne sait pas quoi choisir. Voyant que le médecin est pressé, je la pousse à se décider.

— Tiens! Prends cela!  
— Non, c'est ça que je veux.  
Et elle montre on ne sait trop quoi.

Après plusieurs suggestions toujours refusées, je choisis quelque chose en pensant que ça fera son affaire. Mais Mona, de plus en plus irritée par la situation, se jette par terre et pique une crise comme elle n'en avait encore jamais fait. Je n'y comprends rien! Elle avait si bon caractère. En essayant de la calmer, je passe de la peur à la colère, vite remplacée par la tendresse. Je vais sûrement me mettre à pleurer, moi aussi, si elle ne s'arrête pas. Je l'emporte hors de la boutique. Elle se tord dans mes bras. Toute essouffée, je me plains au médecin:

— Je ne reconnais plus le caractère de mon enfant...

Pour me donner du courage, il me répond:

— C'est sûrement l'effet de tous ces médicaments qu'elle avale.

Ca fait trois semaines qu'on la traite et, jusqu'à présent, les effets sont demeurés négatifs, ai-je pensé sans oser le lui dire, de peur qu'il ne trouve plus d'arguments pour m'inciter à espérer. Il ajoute, comme pour partager mon désarroi:

— N'hésitez pas à m'appeler chez moi aussi souvent que vous en sentirez le besoin.

Je rentre à la maison, un peu calmée par la disponibilité du médecin et bien décidée à faire preuve de patience. C'est ce qui me manque, la patience. Avec mes enfants, avec mon mari, avec la vie. Je suis trop gourmande avec la vie. Je veux trop de tout, et que tout m'arrive en même temps. Il faut savoir attendre. J'apprendrai.

...

Le grand Roger, le frère d'André, s'est disputé avec sa femme et il arrive directement de New York. Il a conduit toute la journée, n'a pas dormi la nuit précédente.

— Salut! Où est Elida?

— Je ne l'ai pas amenée.

— Voyons! Qu'est-ce qui vous arrive, les nouveaux mariés?

Et il répond péniblement, en un mauvais français que sa mère (qui avait épousé un Américain) lui a enseigné par fierté pour ses origines canadiennes:

— Elle sait pas que j'suis ici et j'veux pas lui dire. Si tu lui dis, j'veux pas qu'elle sache que je l'sais.

— Ecoute, ne me complique pas tant la vie. Tu veux ou tu ne veux pas que je t'avertisse que tu es ici?

— Non, j'veux pas.

Et comme j'ai assez de mes problèmes sans m'en faire pour ceux des autres, je me contente de le recevoir comme il faut, c'est-à-dire de lui offrir à boire et à manger. André et le grand Roger s'attaquent aux bouteilles. Ils décident même d'aller en ville pour boire plus à leur aise pendant que je resterai à la maison afin de prendre soin des enfants. Qui a jamais entendu parler d'une belle-soeur qui va prendre un verre avec son beau-frère pendant que le mari garde les petits? Ces choses-là ne se font pas. Bah! Je resterai et je préparerai le souper.

— C'est ça, allez jaser tous les deux...

André devine qu'il vaut mieux ne pas m'embrasser. Ils ne me disent même pas où ils ont l'intention d'aller et, se sentant coupables, ils se sauvent presque. J'essuie du revers de la main une larme qu'a fait naître le sentiment d'une injustice, puis je m'affaire à préparer le repas. Ma petite me regarde et j'essaie de mettre un peu d'amour dans mes gestes. Malgré ça, j'écrase les pommes de terre pour la purée, avec une rage tempérée par la tendresse.

Bien entendu, ils rentrent en retard, gais comme des pinsons. Ils échangent des banalités en ricanant comme des idiots qui se comprennent à demi-mot.

— Une autre bière, Roger?

— Why not?

A SUIVRE

## arts et spectacles

# Filmpian pense avant tout au commercial

MONTREAL (PC) — L'industrie du film a toujours été basée principalement sur l'illusion, mais cette attitude n'a jamais influencé M. Pierre David. "Je produis ce que je peux vendre", dit-il pour resumer une façon de voir les choses qui lui a déjà permis, dans la perspective canadienne, d'accéder au rang de grand manitou du cinéma.

Agé de 36 ans, il dirige Filmpian International, une des plus actives compagnies de production de film au Canada, et Les Films mutuels, le plus important distributeur au pays. Ces deux compagnies ont leur siège social à Montréal, et toutes deux font partie du groupe Civitas, propriétaire de plusieurs stations de radio au Québec.

La nouvelle compagnie, Filmpian, produit des films commerciaux, destinés au grand public nord-américain, pouvant convenir à la télévision et être distribués partout dans le monde.

"Il n'y a pas de trucs en ce qui concerne les sujets traités, dit M. David, un homme survolté et dynamique qui lance les phrases et les commandements comme des boulets. Nos films traitent de sujets que le public désire."

Ces sujets mènent à la production de films d'opouvante comme The Brood, Scanners et The Fright, à des comédies comme Gas, à un suspense comme Dirty Tricks, et à des films pour les jeunes comme Hog Wild et Comies.

Dirty Tricks met en vedette des acteurs hollywoodiens aussi rentables qu'Elliott Gould et Kate Jackson, tandis que The Fright est interprété par William Shatner et Lee Grant, et Gas par Donald Sutherland et Susan Anspach. Ces films ne sont pas tous achevés, mais M. David dit que ceux qui le sont assurent des profits considérables aux investisseurs.

"Je pourrais faire des films entièrement canadiens, mais cela limiterait vraiment mes choix", dit M. David, en réponse à une question que bien des gens lui ont déjà posée.

La plupart de ceux qui investissent dans ses films bénéficient de la clause de dégrèvement d'impôt établie par la Société canadienne de développement du cinéma. M. David, lui-même québécois et francophone, n'est guère tenté de produire un film en français, bien qu'il ait été, dans ses débuts, le distributeur de films québécois à succès comme Mustang, La mort d'un bûcheron et Bingo.

"Le problème, c'est qu'avec des films en français, je ne peux pas garantir à l'investisseur qu'il rentrera dans son argent, parce que les chances sont à 50 pour cent contre lui."

Canadiens en vedette Les films produits par Filmpian, cependant, ont l'avantage de promouvoir des metteurs en scène canadiens — comme Les Rose, David Cronenberg, Jean-Claude Lord et Ron Clark. De plus, ils permettent d'engager de jeunes acteurs canadiens. Ainsi le film Comies mettra en vedette plusieurs jeunes comiques canadiens. Il s'agit d'un film de \$3 millions écrit et dirigé par Ron Clark, le scénariste de nombreux films comiques.

Pierre David, un homme exigeant et colérique, est aussi un bourreau de travail. Célibataire, il dirige les destinées de Filmpian à par-

tir de bureaux modestes et encombrés, dans l'est de la ville. "Ces bureaux ne sont-ils pas terribles?" s'est exclamé un scénariste de Hollywood, venu à Montréal pour travailler à un film.

Mais le message qu'expriment implicitement ces bureaux, c'est que Filmpian n'est pas une entreprise pour rire, et qu'elle est assez sérieuse pour éviter le clinquant dispendieux qui caractérise bien souvent l'industrie du cinéma.

M. David a grandi en plein coeur de la grande bourgeoisie québécoise, puisqu'il est le fils de Dr Paul David, directeur de l'Institut de cardiologie à Montréal, et le petit-fils d'Athanasie David, autrefois ministre, qui avait créé le Prix David de littérature.

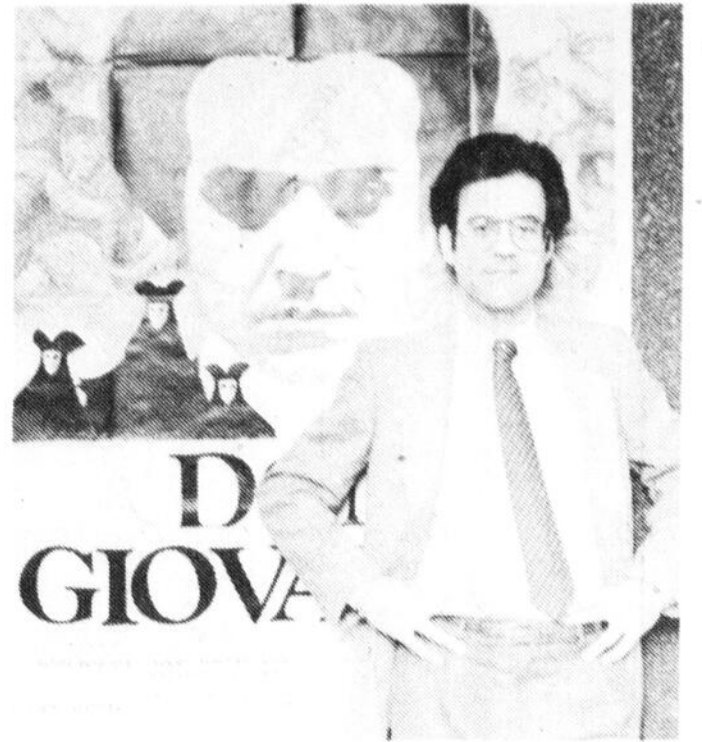
Ce sont des "amateurs"

Après 10 années de transactions avec Hollywood, M. David ne tient pas à être placé dans la catégorie des autres producteurs canadiens. "Ce sont des amateurs", dit-il de la plupart d'entre eux, et il n'a pas du tout apprécié la présence flamboyante du Canada aux deux derniers Festivals de Cannes, où plusieurs films canadiens ont été sévèrement critiqués.

"La présence canadienne était tellement souillée que les gens croyaient que nous présentions cinq Gone With the Winds. Maintenant, un grand nombre de ces cinéastes sont très découragés, avec le résultat que beaucoup d'entre eux vont finir par chercher un emploi dans un studio bien établi, ou vont retourner à leur commerce de T-shirts, ou autre chose du genre."

Pierre David est venu au cinéma en passant par la radio. Il a débuté en 1966 comme reporter pour CJMS, une station de radio en français qui lui fournissait une voiture avec des gadgets, et qui lui donnait \$5 par semaine.

Ensuite, des films Il commença à organiser des concerts pour la station, et quand cela eut obtenu un succès formidable dans toute la province, le président de Civitas lui donna le feu vert pour faire des films.



Pour M. Pierre David, les autres producteurs canadiens sont des amateurs. (Téléphoto de la PC)

**LES CINÉMAS FRANCE FILM**

**LES CIVILES** (POUR TOUS)  
saguenay

**L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE** (MOINS DE 14 ANS \$1.50)  
royaume 1

**GAGNANT DE 5 OSCARS** (POUR TOUS)  
Dustin Hoffman, Meryl Streep  
**Kramer contre Kramer** (place de royauté 2)

**COMME ICARE** (POUR TOUS)  
LES BORSALINI (place de royauté 3)

**C'EST GARANTI** (POUR TOUS)  
TEMPERATURE VA MONTER  
Amoureuses  
**INFIRMIÈRES DEVOUÉES** (18 ANS)  
élysée

**l'apprentie sorcière** (MOINS DE 14 ANS \$1.50)  
capitol

**Pinocchio** (POUR TOUS)  
centre



## ET APRÈS TON SECONDAIRE

La bourse la plus avantageuse que nous connaissions, offerte aux finissants(tes) du cours secondaire qui souhaitent poursuivre leurs études universitaires.



La bourse des Collèges Militaires comprend, en plus d'une généreuse allocation mensuelle, tous les frais de scolarité, les livres et fournitures, la pension, l'habillement, l'équipement sportif. Un emploi d'été garanti et même des vacances payées!

La vie au Collège Militaire est équilibrée en fonction d'un programme complet de formation d'officiers de carrière. Le curriculum comprend trois volets: formation universitaire conditionnement physique formation de chef L'enseignement universitaire dispensé sur le campus du Collège couvre, entre autres, administration, génie, sciences, mathématiques, lettres.

Date limite d'inscription: 1<sup>er</sup> février

NOM \_\_\_\_\_

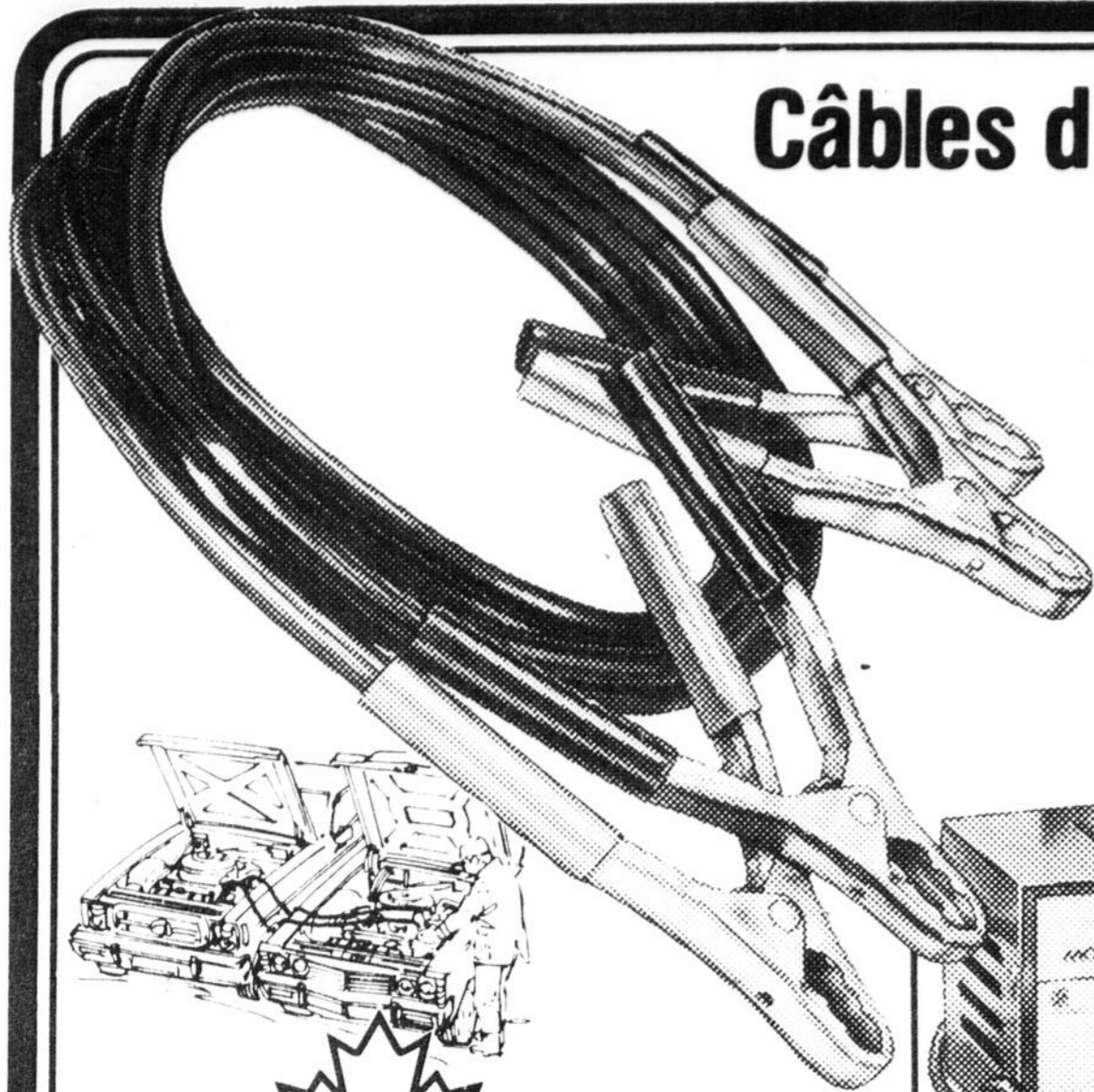
AGE \_\_\_\_\_ TEL \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

NIVEAU SCOLAIRE \_\_\_\_\_



**LES FORCES ARMÉES CANADIENNES**



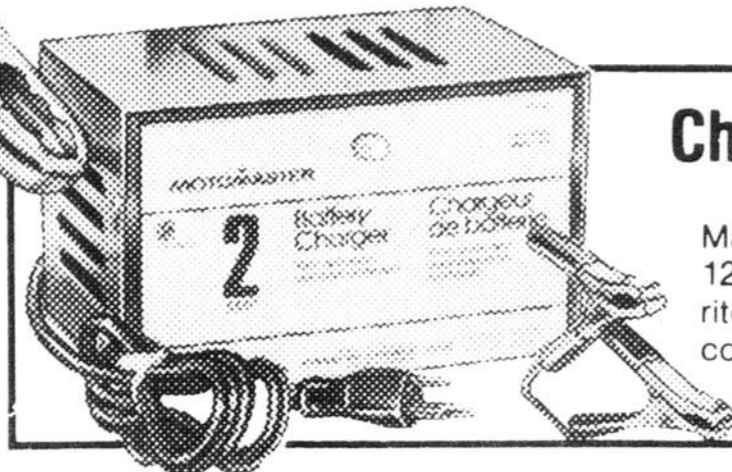
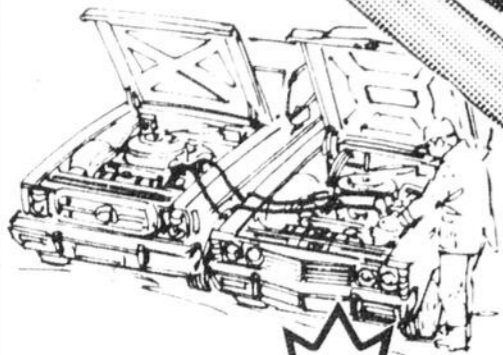
## Câbles d'appoint de service intense

6 et 12 volts

# 19<sup>99</sup>

Calibre 4  
200 A

Une bonne règle de conduite pour l'hiver — ayez toujours avec vous des câbles d'appoint, car vous ne savez jamais quand ils pourront vous dépanner. Si vous n'en avez pas procurez-vous les suivants: modèle de mécanicien, conçu pour un usage fréquent. Longueur de 12 pieds. Gaine PVC. 11-1217



### Chargeur de batterie 2A

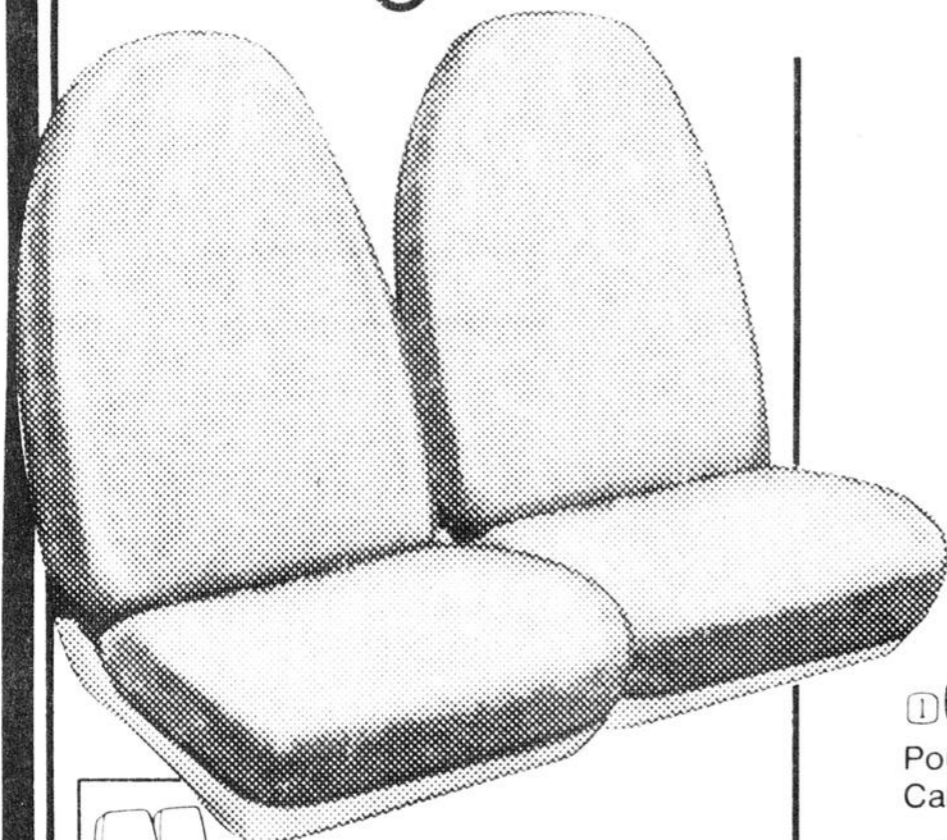
Marque Motomaster 12V. Indicateur polarité. Protecteur de courts-circuits. 11-1512

# 13<sup>95</sup>



# Gare au froid!

Le chauffeur averti magasine chez Canadian Tire



Baquet (la paire)

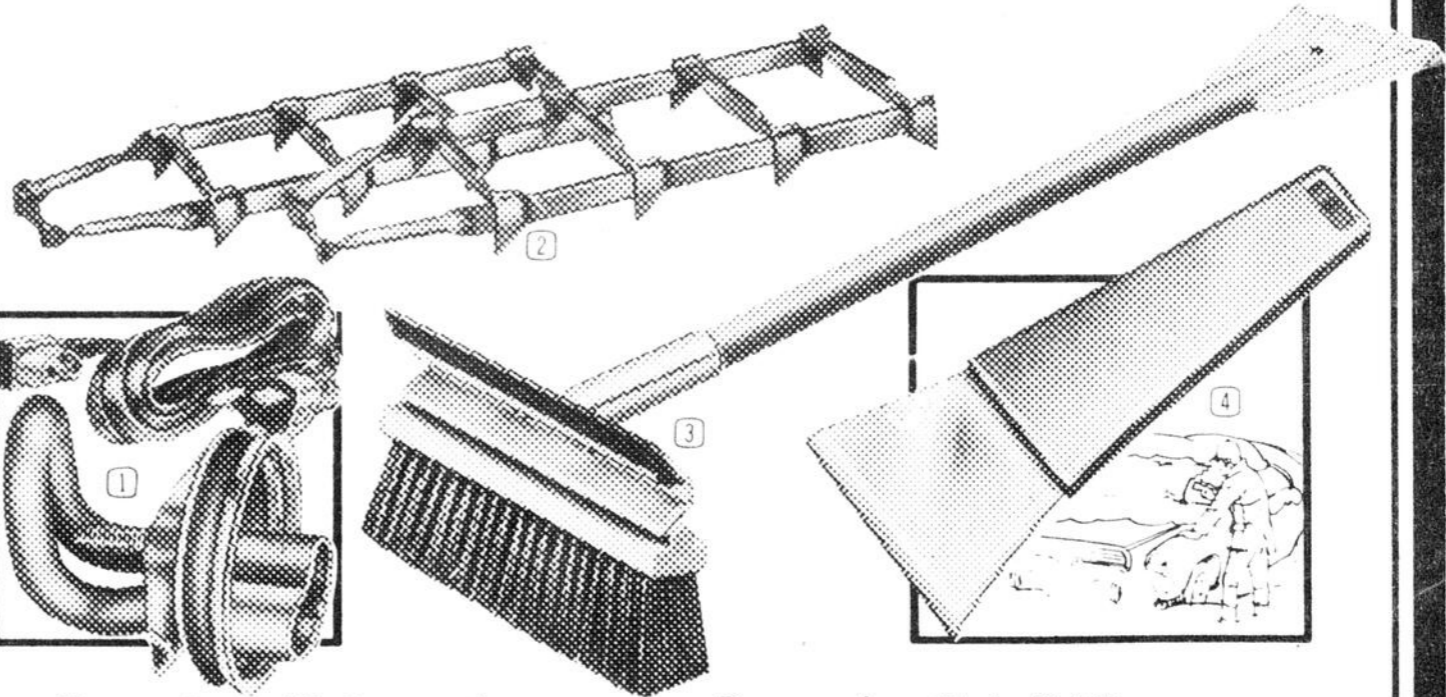
Banquette

Conduisez en confort l'hiver

# 10<sup>49</sup>

Plupart autos

Ces housses d'aspect luxueux sont très douces au toucher. Fabriquées de peluche acrylique d'Orlon chaude. Plusieurs coloris. 32-4001X



① **Chauffe-moteur Motomaster**  
Pour démarrage rapide. Élément Calrod CGE. Plup. autos. 30-3221X **10<sup>49</sup>**

② **Grilles de traction Sure-Grip**  
6 pointes sous chaque grille pour agripper la glace. 30-1153 **7<sup>99</sup>**

③ **Brosse/grattoir 24"**  
Pour pare-brise. Avec lame-raclette. 30-4432 **2<sup>79</sup>**

④ **Grattoir Plexiglas**  
Pour enlever rapidement la glace sur pare-brise. 30-4420 **79<sup>c</sup>**



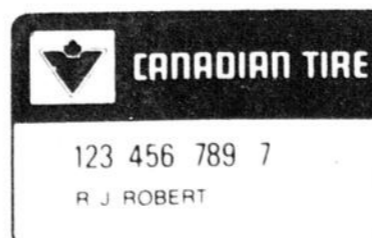
⑤ **Antigel d'essence**  
Indispensable pour l'hiver. En bouteille de 500mL. 38-2325 **89<sup>c</sup>**

⑥ **Dégèle-serrure**  
Ne restez pas au froid! Bouteille de 3 oz. 38-1108 **1<sup>19</sup>**

⑦ **Dry'n Go en aérosol**  
Assèche un allumage humide. Dégèle serrure. 6 oz. 38-1532 **2<sup>49</sup>**



**MAGASIN ASSOCIÉ**



...ou ÉPARGNEZ avec BILLETS-BONIS AU COMPTANT

**CHICOUTIMI**  
Place du Royaume  
Tél.: 549-5014  
Denis-R. Cantin Ltée, propriétaire

**JONQUIERE**  
693, boul. St-François  
Tél.: 542-3501  
J.-W. LESSARD INC.

**ALMA**  
Coin du Pont et St-Luc  
Tél.: 662-6618  
Gilles Séguin Inc. propriétaire

**DOLBEAU**  
Les Galeries des Erables  
Tél.: 276-2834  
Les Entreprises Julien Dupuis Inc.